

LE TRAIT D'UNION

Sauignac @ Cambrian
2009



N°27

SOMMAIRE

I Le Mot du Maire

INFORMATIONS MUNICIPALES

2-3	Services Divers et Municipaux
4-5	A votre Service
6	Services médicaux et sociaux
7	Centre Communal d'Action Sociale
8	Personnel Communal
9	Etat-Civil - Presbytère
10	Recensement de la Population en 2010
11	Renseignements utiles
12	Règlementation chiens dangereux
13	Com'Urbus - Voirie
14	Fleurissement - Encombrants
15	Développement durable
16-17	Tempête Klaus - Forêt
18	Budget
19-20-21	Réalisations 2009 - Prévisions 2010

LA VIE ASSOCIATIVE

22	A ne pas manquer en 2010
23	Liste des Associations
24-25	A.C.C.A.
26-27	Basket Luy Adour Club
28	Classe 2009
29	Club des Retraités
30-31	Comité des Fêtes de Sagnac et Cambran
32	Comité des Fêtes de Cambran
33	Cyclo Club Sagnacais
34	Elan Sagnacais
35	F.N.A.C.A.
36-37	Foyer des Jeunes
38	Graine d'Artistes
39	Gymnastique Volontaire
40	La Mafia
41	L'Atelier
42	Pala
43	L'ES P'TITS MIOCHES
44-45	L'ECOLE
46-47-48	La Rétro du Village 2009
	Expositions au Village



Publication intégrale des textes rédigés par les Associations

Responsable de la Publication : FORSANS Alain

Photos : Associations, Nicole BOURDILLAS et Charles Alain LABARRIÈRE

Responsables de la Rédaction :

Nicole BOURDILLAS, Marc DANGOUMAU et Charles Alain LABARRIÈRE

Bulletin Municipal de Sagnac et Cambran 2009 - n° 27

Mairie de Sagnac et Cambran - 05 58 97 86 38 - mairie.sagnac.cambran@wanadoo.fr

Imprimerie GUTENBERG - DAX - 05 58 74 96 82 - www.gutenberg40.com

LE MOT DU MAIRE



24 janvier 2009, la tempête Klaus s'abattait sur le SUD-OUEST et n'a pas épargné notre commune, durement touchée. Notre forêt, pins et peupliers détruits à 95 %, 860 chênes couchés ou cassés, en porte encore les traces. Mais nous avons vu se développer un immense élan de solidarité. Merci encore à tous ces bénévoles. Malgré cette catastrophe, la vie doit continuer. La nature nous ramène à la réalité.

Deux employés ont fait valoir leurs droits à une retraite bien méritée. Merci à Jeannine LAMOLIATE notre cantinière et à Jean-Claude CAZENAVE des services techniques. Bienvenue à Gérard ELISSONDO et Brice AUZEMÉRY au sein du personnel communal. Nous avons eu également un changement de prêtre, Monsieur l'Abbé Bernard FAVORIN remplaçant Monsieur l'Abbé Michel DAVEZIES.

A la cantine, où nos chers bambins ont retrouvé avec plaisir (la fréquentation en témoigne) la bonne cuisine traditionnelle, les travaux se poursuivent en respectant le planning des délais. Les Associations bénéficieront d'une salle de restauration plus spacieuse.

A l'école, après l'annonce par l'Inspection Académique de l'ouverture d'une classe, nous avons dû déchanter, celle-ci nous était refusée, quatre enfants manquant à la rentrée. C'est dans un contexte difficile que les enseignants travaillent, les effectifs par classe étant élevés.

Que devons-nous penser des dirigeants de La Poste qui réduisent de plus en plus les horaires du bureau de la commune ? Assistons-nous à la mort programmée du service public en milieu rural ?

Quels projets pour 2010 ? Terminer le Restaurant Scolaire, envisager l'ouverture d'une nouvelle classe, la Place de la Fraternité et poursuivre le travail engagé pour la sécurité sur les routes. Mais 2010 verra s'engager deux importantes réformes pour les collectivités territoriales. Réformes qui nous concernent directement, portant d'une part sur nos principales ressources fiscales, à savoir la Taxe Professionnelle et d'autre part sur les collectivités territoriales. Le risque que cette réforme conduise à un transfert sans précédent de la charge de l'impôt des entreprises vers les ménages. L'Etat s'est engagé pour 2010 à compenser entièrement cette perte de revenus pour les collectivités. Mais quand sera-t-il au-delà ?

Avec mes collègues du Conseil Municipal, je remercie tout le personnel et tous les bénévoles de toutes les Associations qui, par leur engagement, font vivre notre commune.

Agir dans des associations, des collectifs, permet de constater la solidarité et de mieux vivre ensemble.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite une excellente année 2010 à chacun d'entre vous

H. Bouchard

SERVICES DIVERS ET MUNICIPAUX

TARIFS APPLICABLES A COMPTER

du 1^{er} janvier 2010 en Euros

LOCATIONS : tarif à la journée

	Personnes résidentes à Sagnac	non résidentes à Sagnac
Gratuit pour les Associations de la Commune		
- CANTINE (salle et cuisine - sans utilisation de la vaisselle mais fourniture des produits d'entretien)	108	162
- SALLE POLYVALENTE (un match ou un entraînement)	Gratuit	56
- SALLE POLYVALENTE (pour toute une saison sportive : 1 entraînement)	Gratuit	30
- SALLE POLYVALENTE et SALLE DE RÉCEPTION	155	308
- SALLE POLYVALENTE et SALLE DE RÉCEPTION (manifestation à but lucratif)	381	578
- SALLE DE RÉCEPTION à la SALLE POLYVALENTE	34	61
- CHAMBRE FROIDE à la SALLE DE RÉCEPTION (week-end)	42	42
- SALLE DE RÉUNION (1/2 journée ou soirée)	34	61

DIVERS

- CANTINE : Prix du repas (de septembre 2009 à juillet 2010)				
. Enfants	2,50		2,50	
. Adultes	4,00		4,00	
- CONCESSION CIMETIÈRE (1e m ²)	53			
- CONCESSION DE CHASSE	38			
- GARDERIE Primaire et Maternelle (au mois)				
. 1 Enfant	12		12	
. 2 Enfants	19		19	
. 3 Enfants	24		24	
- PHOTOCOPIE	Noir & blanc	Couleur	Noir & blanc	Couleur
Format A4 la page	0,15	1	0,15	1
Format A3 la page	0,30	2	0,30	2
- TAXE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT				
. Constructions existantes	Gratuit			
. Constructions nouvelles (hors lotissement)	2 000			
. Lotissement (par maison neuve et par logement)	2 000			



MAIRIE

. Secrétariat

Tél : 05.58.97.86.38

Fax : 05.58.97.84.23

Email : mairie.saignac.cambran@wanadoo.fr

Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30
Mercredi	9 h - 12 h	
Jeudi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30

. Entretien avec le Maire ou les Adjointes

Sur rendez-vous

GARDERIE

7 h 30 - 8 h 20 16 h 30 - 19 h 00

SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DAX

DÉCHETTERIE NARROSSE (Route de l'Observatoire)

. Jours et heures d'ouverture

du lundi au samedi

Fermée les jours fériés

9 h - 12 h 14 h - 18 h

RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les Lundis et Jeudis 5 h - 12 h

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

Sur appel téléphonique (particuliers)

du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 40 - 17 h 30

Tél : 05.58.91.13.40

. DÉCHETS VERTS : 12 Euros l'enlèvement (1)

En priorité aux personnes à mobilité réduite

Faire des fagots de moins de 1 m, gazon et feuilles

dans poubelle 100 litres, 1 m³ par foyer et par collecte

Le 1^{er} Mardi du mois
entre 5 h et 12 h

. ENCOMBRANTS : 12 Euros l'enlèvement (1)

Objets ne pouvant entrer dans le coffre d'une voiture

(1) Paiement avant tout enlèvement

par chèque à l'ordre du Trésor Public

à la C.A.G.D. - Village d'Entreprises

40990 SAINT-PAUL-lès-DAX

Le 2^{ème} Mardi du mois
entre 5 h et 12 h

SITCOM CÔTE SUD DES LANDES

Tél : 05.58.72.03.94

LOCATION BENNE AUX PARTICULIERS

(pendant 3 jours pour un seul déchet)

Forfait 103 Euros T.T.C.

ENLÈVEMENT ENCOMBRANTS (camion de 2 m³)

33 Euros l'enlèvement
Tarifs jusqu'au 31 mars 2010

POINT TRI

Containers : Place des Sports

Carrefour BÉGU (Impasse des Acacias)

MATERNELLE : Tél. 05.58.97.84.51

PRIMAIRE : Tél. 05.58.97.81.62

ÉCOLE

Lundi au Vendredi (sauf Mercredi)
8 h 30 - 11 h 30 13 h 30 - 16 h 30

BUREAU : Tél. 05.58.97.86.00

POSTE

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 8 h 30 à 11 h 00

Liste des entreprises sur le territoire de la Commune

AGENCE DE VOYAGES	<i>Océans du Monde</i>	865, Route de Sort	05.58.49.31.41.
AGENCE IMMOBILIÈRE et EXPERTISE	<i>Agence des Pays de l'Adour</i>	440, Route d'Orthez	05.58.90.18.72.
APICULTEUR	LAMOLIATE Robert	355, Av. de la République	05.58.97.82.76.
ARCHITECTE - <i>Atelier du Luy</i>	THIEVENAZ Hervé	725, Av. de la République	05.58.97.00.19.
ATELIER DE COUTURE <i>au Fil des idées</i>	POUYMAYOU Magali	645, Route de Cambran	05.58.97.84.41.
ATELIER D'ESTAMPES (gravure)	LAFFONT Philippe	390, Rte de la Vieille Forge	05.58.97.00.94.
BOUCH.-CHARCUT.-TRAITEUR	DUBOUÉ Gilbert	1, Rue du Kiosque	05.58.91.54.56.
BOULANGERIE	BAUBION Christine	145, Rue de la Liberté	05.58.97.84.37.
BRICOLAGE - JARDINAGE PETITS TRAVAUX	ROBIN Thierry	3, Rue d'Albret	06.77.69.02.31.
BROCANTE MARCHÉS AUX PUCES ET FOIRES	CALLÈDE Ginette	600, Av. de la République	05.58.97.88.65.
BUREAU D'ETUDES MAISONS HCL	LOUMÉ Henri et Christian	1725, Route d'Orthez	05.58.97.80.80.
CARRELAGE S.L.C.	DUPLANTIER Rémi	2 Bis, Rue du 8 Mai 1945	05.58.97.01.25.
CARRELAGE Neuf et Rénovation	LASSERRE Jean-Pierre	95, Route de Cambran	05.58.91.25.70.
CHARPENTE - COUVERTURE ZINGUERIE <i>Neuf et Rénovation</i>	LARBÈRE Thomas	90, Chemin de Montpeyroux	06.85.87.89.50.
COIFFURE DAMES-MESSIEURS	IBANEZ Janine et Virginie	825, Av. de la République	05.58.97.85.51.
COIFFURE A DOMICILE (Mixte)	DUPLA Mélanie <i>Modern' Coiff Mélanie</i>	140, Rte de Saint-Pandelon	06.83.36.24.06.
	Edith <i>Edith C Coiff'hair</i>	21, Rue d'Albret	06.99.81.33.65.
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ	DANGOUMAU Marc	4, Imp. des Châtaigniers	05.58.97.86.57.
ÉLECTRICITÉ	MOLLON Daniel	155, Rue Alex Lisal	05.58.97.82.11.
ENERGIE SOLAIRE	Société APRICA	10, Av. de la République	05.58.98.63.56.
ENTRETIEN PARCS ET JARDINS MULTI-SERVICES	PIET Eric	730, Route de Sort	05.58.97.01.29.
ENTRETIEN PARCS ET JARDINS	RIDRIMONT Denis	40, Route de Cambran	09.66.42.17.44
	ROBILLARD Marc	785, Route de Cambran	05.58.97.83.00.

ÉPICERIE - ESSENCE - TABAC JOURNAUX - DÉPÔT DE GAZ	VOISIN Christine	420, Route d'Orthez	05.58.97.86.15.
INFOGRAPHIE - CRÉATION SITES INTERNET - Sté ALDEAN	ZUBILLAGA Képa	1125, Route de Sort	05.58.97.82.23.
INFORMATIQUE SERVICE A DOMICILE	HL-CONSEILS INFORMATIQUES	1, Impasse de la Leyre	05.58.97.83.41.
INSTITUT DE BEAUTÉ et ONGLERIE	Lilou Beauté Uniquement sur rendez-vous	1, Rue de l'Orée du Bois	06.24.44.45.67.
JEUX ET AMUSEMENTS Location structures gonflables	Landes Gonflables	615, Route d'Orthez	05.58.90.07.67.
MAÇONNERIE - CARRELAGE	S.A.R.L. GRANDA - LARROUQUETTE	1540, Route d'Orthez	05.58.97.80.45.
MAÇONNERIE - CARRELAGE ASSAINISSEMENT	DUPLA Didier	140, Rte de St-Pandelon	05.58.97.80.42.
MARQUAGE ROUTIER NX Multiservices	VIGNERTE Xavier	1, Impasse du Gabardan	05.58.97.83.88.
MÉCANIQUE GÉNÉRALE VENTE VN-VO - Agent RENAULT	S.A.R.L. SAUGNAC AUTOMOBILES	70, Imp. des Acacias	05.58.97.80.85.
MEUBLE MASSIF Hall d'exposition	LAFFONT MEUBLES	615, Route d'Orthez	05.58.90.07.67.
M.B. MAINTENANCE INDUSTRIELLE	BEDAT Patrick	1, Rue des Ortolans	05.58.97.01.46.
NETTOYAGE chez PARTICULIERS et PROFESSIONNELS	O "PROPRE"	6, Rue du Pays d'Orthe	06.37.60.01.61.
ORCHESTRE ET DISCO MOBILE	TOLOU Bernard	4, Imp. des Fougères	05.58.97.86.67.
PEINTURE - VITRERIE PAPIERS PEINTS	CAZAILLON Jean-Jacques	1100, Route de Cambran	05.58.97.84.22.
PIZZA	CHEZ FREDO	Parking Station Total	06.82.18.05.61.
PLATRERIE TRADITIONNELLE	LABAT Jean-Yves	330, Av. J.-Ch. de Borda	06.23.03.52.30.
PLOMBERIE - CHAUFFAGE ÉNERGIE RENOUVELABLE SOLAIRE	CAMIER Joachim	955, Route de Sort	05.58.97.00.03.
POTERIE - MODELAGE ET PEINTURE	MINVIELLE Marie-Jeanne et François	815, Route de la Forêt	05.58.97.00.06.
PRESTATIONS DE SERVICE	TOUT PLUME 40	5 bis, Rue du Seignanx	06.42.70.56.05.
PRODUCTION AUDIOVISUELLE	MARTIN Anthony	40, Chemin de Hitte	05.58.97.85.25.
RESTAURANT	LE PETIT TACHOIRES	1345, Av. de la République	05.58.97.88.99.
STOCKAGE DE CÉRÉALES	S.A. SUBERCHICOT	185, Route de Cambran	05.58.74.84.73.
TRAVAUX FORESTIERS ÉLAGAGE	DUFAU Vincent	515, Route de Labescaou	05.58.98.70.64.
VENTE DE MINÉRAUX ET BROCANTE	DESCLAUX Frédéric-Marie	115, Rue J.-F. de Borda d'Oro	06.22.49.02.34.
VENTE DIRECTE DE PRODUITS FERMIS	CHIMITS Dominique	655, Route de Portedijeaux	05.58.97.82.38.

SERVICES MEDICAUX

CABINET MEDICAL du LUY MÉDECINS GÉNÉRALISTES	BERBINAU Didier VAQUETTE Jean-Pierre	1250, Av. de la République	05.58.97.87.87.
INFIRMIÈRE LIBÉRALE	HILLAIRE-MARCEL Joëlle		05.58.97.82.07.
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE	BERDOUGO Marta Cécilia		06.43.75.50.14.
CHIRURGIENS DENTISTES	DUBRASQUET J. Frédéric LACROTTE Jérôme	395, Route d'Orthez	05.58.97.82.10.
KINÉSITHÉRAPEUTES	ARMAGNACQ M. Claude PASCAL Isabelle BURY Patrick	4, Rue Frédéric Chopin 8, Av. de la République Uniquement à votre domicile	05.58.97.80.76. 05.58.97.80.98. 05.58.98.76.75.
PHARMACIE SNC PHARMACIE DU LUY		Carrefour Bégu	05.58.97.82.25.

SERVICES SOCIAUX

Assistantes Maternelles Agréées

LACHAUSSÉE Corine	70, Rue Maurice Ravel	05.58.97.02.79.
MÉRIGUET Gaëlle	10, Rue du Marensin	05.58.97.02.78.
SARRAMAGNA Marie-Paule	1, Impasse des Jonquilles	05.58.97.88.44.
ZAÏDI Catherine	15, Rue de la Chalosse	05.58.97.00.42.

Assistante Sociale

Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 9 h à 10 h au **05 58 58 03 25**
Madame **LAMAISON Agnès**
reçoit sur rendez-vous
au Centre Médico Social
Résidence les Rives de l'Adour,
4, Rue de la Tannerie à DAX,
et peut également se rendre à domicile ou en Mairie.

Conciliateur de Justice

Mesdames Mireille BACHÉ et Jacqueline CHARVIN reçoivent en audience privée à la Mairie de Dax sur rendez-vous,
Téléphone : 05 58 56 80 00
Le recours à un conciliateur de justice est entièrement gratuit et peut éviter d'engager un procès.
Le conciliateur est une personne bénévole nommée par le premier président de la cour d'appel.
Il présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.
Sa mission est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis.

LE POINT INFO FAMILLE Lieu : 4, Rue du Palais - C.C.A.S. Tel : 05 58 90 46 46 ou 05 58 74 47 81
Au service de Tous Mardi, Mercredi et Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 / Vendredi de 13 h 30 à 16 h 00

Le Point Info Famille de Dax est destiné à intégrer le Pôle Enfance Famille au 22, rue Victor Hugo dès que les travaux de restructuration seront achevés.

Le Point Info Famille est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation des jeunes, des familles, des seniors dans tous les domaines concernant la vie quotidienne. Il fonctionne au sein du C.C.A.S. Vous y serez accueillis par Marie-Paule, agent d'accueil du C.C.A.S. ou Marion, agent C.A.F. L'antenne dacquoise est une émanation du réseau déployé sur tout le département par la C.A.F.

Un multiservices - les services offerts, d'accès libre sont gratuits et ouverts à tous :

- de l'information sur toutes les thématiques de la vie quotidienne (famille, logement, santé, éducation, emploi, consommation...)
- l'orientation vers des services, institutions et associations compétents
- médiation familiale assurée par l'A.M.C.F. (Accueil Médiation et Conflits Familiaux)
- permanences gratuites d'avocats, notaires, huissiers en coordination avec le C.D.A.D. (Conseil Départemental d'Accès aux Droits)
- accès gratuit à Internet, aux publications et documentations
- groupes de parole de parents : "Café Familles"
- réservation de spectacles culturels (Culture du Coeur)
- participation au R.E.A.P. (Réseau d'Écoute et d'Appui d'accompagnement à la Parentalité)
- permanence du C.I.D.F. (Centre d'Information des Droits de la Femme) les lundis après-midi

C.C.A.S.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le **BUDGET** prévisionnel de l'année 2009 s'équilibre à 35 432.44 Euros dont 30 000 Euros prévus pour le Centre de Loisirs de NARROSSE.

A notre grand regret, le goûter de Noël, auquel 375 personnes de plus de 60 ans étaient conviées, n'a pu avoir lieu, la tempête Klaus ayant coupé l'électricité dans le village le matin même.

Goûter de la Fête des Mères : 504 invitations ont été distribuées dans les boîtes à lettres et une soixantaine de personnes ont fêté les 15 mamans de l'année 2008 dans une ambiance festive.

Cadeaux aux aînés : 64 femmes et 56 hommes de plus de 75 ans ont reçu la visite des membres du Conseil Municipal pour leur présenter leurs meilleurs vœux.

Le Père Noël a gâté les 61 enfants de la Maternelle.

Le C.C.A.S. a contribué aux frais de gestion du **Centre de Loisirs de NARROSSE**, fréquenté par les enfants de notre village : 1 885 journées/enfant, représentant un montant de 32 931.40 Euros (arrêtés au 31/10/2009). Cette participation très élevée fera l'objet d'une discussion lors du vote du prochain budget.

Il a également versé 737 Euros de **subventions** à divers organismes.



Marie-Thérèse TORTIGUE



Anne-Marie CAZAUNAU



membres de la Commission C.C.A.S., se rendent au domicile de quelques personnes âgées et isolées pour partager avec elles un moment d'écoute.

Depuis sa création, le **C.I.A.S.**, Centre Intercommunal d'Action Sociale, géré par la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, a pris le relais pour les services suivants :

Téléalarme : 13 administrés bénéficient de ce petit boîtier permettant de les relier aux services de secours en cas de problème. Le coût de cette prestation s'élève à 115 Euros par an et le C.C.A.S. participe à hauteur de 50 % pour les personnes non soumises à l'impôt sur le revenu.

Portage des repas à domicile : le prix du repas est de 6.10 Euros

Aides ménagères à domicile : Mesdames FARRUGIA et DESSARPS poursuivent leur service auprès des personnes âgées. Elles assurent également le nettoyage des bâtiments communaux et la garderie des enfants pendant les heures d'interclasse à l'école.

Le secrétariat de Mairie de la Commune reste à votre disposition pour toute information.

PASSAGE DE TOQUE A LA CANTINE



Après plusieurs années de présence active au sein de l'association des Parents d'Élèves, **Jeannine LAMOLIATE** décide de franchir un palier supplémentaire : participer à la vie de la commune en rejoignant le Conseil Municipal lors des élections de 1989.

Tu t'investis activement à cette noble cause, Conseillère Municipale.

Puis en 1993, Yvette DUFOURCQ fait valoir ses droits à la retraite.

Le naturel reprend le dessus et tu postules pour le poste de cantinière, et de ce fait démissionne du Conseil Municipal.

Pendant 16 ans, tu t'affères devant les fourneaux. Durant toutes ces années par tes talents culinaires, tu as su régaler nos chers bambins. Tes compétences, ton dévouement et ta conscience professionnelle ont permis d'assurer une cuisine traditionnelle.

Les normes liées aux règles d'hygiène et de sécurité nous ont obligés hélas, pour ta dernière année d'activité, de nous orienter vers une restauration rapide.

C'est à ton tour de profiter d'une retraite bien méritée. Et oui ! il faut se faire à l'idée de ne plus te voir avec ta coiffe et ton tablier blancs. Prends du temps pour toi et pour ceux que tu aimes.

Les enfants ont su te manifester leur gratitude lors de la dernière journée de cantine, et c'est à notre tour maintenant de te dire **MERCI**.

Début septembre, **Gérard ELISSONDO** a pris le relais.

Cuisinier dans de grands restaurants, il a choisi, pour privilégier sa vie familiale, d'exercer son métier dans le milieu scolaire.

L'agencement de la cuisine étant compris dans l'appel d'offres passé pour l'agrandissement et la Mise en Conformité de la cantine, nous avons équipé provisoirement le local actuel avec le nouveau matériel de cuisson. Ceci permet la reprise d'une cuisine traditionnelle à la grande joie des enfants.

BIENVENUE à notre Chef !



LE SERVICE TECHNIQUE RAJEUNIT



Jean-Claude CAZENAVE a été embauché dans notre Commune le 1^{er} décembre 1998 en qualité d'Agent d'entretien des parcs et jardins, de la forêt et des bâtiments communaux. Pendant onze années, il a participé activement à l'amélioration et création des espaces verts de notre village.

Nous avons apprécié sa polyvalence et son esprit d'équipe.

Depuis le 1^{er} février 2009, Jean-Claude, retraité, s'adonne à ses loisirs préférés, entre autre, la pêche en mer, les voyages, une bonne partie de pétanque après la sieste et depuis peu la chasse à l'oiseau bleu. **Continues Jean-Claude à profiter pleinement et longuement de ces moments de détente !**

C'est avec plaisir que nous avons accueilli son remplaçant saugnacais **Brice AUZEMÉRY**, parent d'élèves, et également bien connu dans le monde associatif de notre village.

Bonne chance dans tes nouvelles fonctions !





ETAT CIVIL



Que du bonheur... Bébé est arrivé !!

23-12-08 : LESTASTREYRES Léonie
 02-01-09 : LAPORTE Thomas Antoine Baptiste
 20-02 : VOILLOT Joachim
 19-04 : MONGAY Joshua Morgan
 19-04 : MONGAY Sofian Jules
 21-05 : DOS SANTOS Antony Alberto
 05-07 : LASSERRE Simon
 13-07 : HERVY Tiffany
 23-07 : GENELOT Nathan Julien Tom
 24-07 : DUCAMP Lilou
 14-08 : MILLOT--ALEMANY Louis Antoine Jean
 27-08 : HERNIOLE Théo Paul
 15-09 : BOHNN Maïna
 06-10 : GONÇALVES Thibault
 23-10 : DUCASSE Thomas Luc
 27-10 : MORA Nathan Cristobal
 09-11 : CAPITAINE Valentin Mathieu Désiré
 18-11 : DUSSARRAT Maëlle
 30-11 : DUTOYA--DEGERT Marty
 17-12 : VIVES Marine
 19-12 : CARDOSO--RODRIGUES Tiago
 21-12 : HILBERER Lily Denise Huguette

Ils se sont dit

13-12-08 : LERAY Jean-François et LEURS Karine
 15-12-08 : BROC Xavier-Pierre et LACAZE Paulette
 27-12-08 : BOHNN Mickaël et LANCHE Amélie
 21-02-09 : BRENET Yoann et AOUAM Kheira
 23-05 : BELLY Olivier et MADINE Patricia
 30-05 : GOUVERNE Eric et DE ARAUJO Brigitte
 06-06 : BÉCLIN Yannick et ABELIN Claire
 27-06 : APHAULE Bertrand et LACROIX Myriam
 04-07 : CEBE Jean-Édouard et LARROUY Marina
 11-07 : FEIGNA Daniel et LEUNG-Y-TAI Ida
 25-07 : LARBÈRE Thomas et VANDENBEYVANGHE Deborah
 29-08 : DARRIEUTORT Pierre et CHABAY Myriam
 19-09 : CASTAGNET Stéphane et SAINT-AMON Sandra

Souvenez-vous

22-12-08 : HARRAN Pierre Léonie
 01-01-09 : SAINZ Stéphanie
 04-01 : BOUVEROT née MOREL Berthe
 12-01 : LALANNE Robert
 23-01 : MENJOT Christian Jean Robert
 28-01 : RODIUS Jean Louis



06-03 : DARROUZÉS née FRÉDEFON Paulette Marguerite
 08-04 : DUPUIS André Roland
 26-07 : BROUCHIN Jean
 11-09 : COURTADE Jean Georges
 26-10 : LASSEGUES née WAGNER Marie Danielle
 18-11 : LAGARDÈRE Jean

UN NOUVEAU CURÉ POUR LA PAROISSE LE BON PASTEUR

Après plusieurs années passées dans notre commune, l'Abbé Michel DAVEZIES est parti dans le Loir et Cher à Droué-Mondoubleau. Nous le remercions pour l'aide apportée aux habitants du village et son dévouement à la Paroisse. Nous lui souhaitons bonne chance.

C'est avec plaisir que la Commune accueille son successeur, le Père Bernard FAVORIN, dans un presbytère nouvellement restauré.

Cet enfant du pays, né à Dax, arrive de Saint-Jean-d'Août à Mont-de-Marsan où il était en résidence au presbytère en qualité de prêtre coopérateur.

Après cinq années passées à côtoyer "les abeilles jaunes et noires", il est heureux de retrouver "les couleurs rouges et blanches" de sa jeunesse avec la promotion de curé. La cérémonie officielle a eu lieu en l'église de MIMBASTE en présence de Monseigneur BRETON et des Maires des huit communes avec remise des clés des huit églises concernées.



Presbytère : 05 58 97 85 16

Secrétariat Salle paroissiale : Tél-fax 05 58 97 84 24

bonpasteur40@orange.fr

Site : <http://landes.ccf.fr> (entrez les Paroisses puis Le Bon Pasteur)



RECENSEMENT DE LA POPULATION

ENQUÊTE DE RECENSEMENT DE 2010

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **21 janvier au 20 février 2010**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur (1). Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
A. FORSANS

(1) Mme Hélène DANGOUMAU, Mmes Gersende VOILLOT et Gaëlle SOUCAZE auront un secteur géographique bien défini.

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique**, est **obligatoire**. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa n° 2009A001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de **2009 à 2013**.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.



RENSEIGNEMENTS UTILES

ELECTIONS RÉGIONALES

Les prochaines élections régionales auront lieu les dimanche 14 et 21 mars 2010.

Le bureau de vote sera situé, comme à l'accoutumée, au restaurant scolaire.

L'Election Régionale en France permet d'élire les Conseillers Régionaux qui siègent au Conseil Régional pour un mandat, en principe, de six ans.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

Pour toute inscription sur liste électorale, vous devez vous présenter à la Mairie du lieu de votre domicile avant le 31 décembre de l'année civile, dernier délai.

Pièces à fournir :

Carte Nationale d'Identité et justificatif de domicile (facture récente E.D.F., téléphone ou eau).

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Obligatoire à 16 ans

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, ou au Consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Cette démarche peut être également accomplie par le représentant légal.

Pour cela, vous devez vous munir des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité du jeune,
- livret de famille des parents,
- justificatif de domicile,
- éventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française.

La Mairie (ou le Consulat) vous remettra alors une **attestation de recensement**. Il est primordial de conserver précieusement ce document.

Cette attestation lui servira pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, concours de la fonction publique, etc.).

Le jeune sera convoqué plus tard à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D.).

INSCRIPTION SCOLAIRE

Notre école accueille en Maternelle tout enfant âgé de 3 ans dans l'année civile et qu'il y a obligation scolaire en Elémentaire pour toute famille arrivant sur la commune.

Les parents doivent inscrire leur enfant à la Mairie avec le livret de famille, un justificatif de domicile et éventuellement une attestation dans le cas particulier de parents séparés exerçant l'autorité parentale. Elle indiquera leur accord commun pour inscrire leur enfant sur l'école.

La Mairie délivre un certificat d'inscription remis au Directeur d'école.

Il faut ensuite que les parents se présentent à l'école munis impérativement des documents suivants :

- livret de famille,
- certificat délivré par le Médecin de famille attestant que l'état de santé de l'enfant est compatible avec la vie en milieu scolaire,
- carnet de santé attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires,
- justificatif de domicile,
- certificat de radiation s'il y a lieu.

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de MAI précédant la rentrée scolaire.

PASSEPORT

A compter du 12 mai 2009, les demandes de passeport "biométrique" sont reçues exclusivement par les Mairies des Communes de notre canton équipées d'une station d'enregistrement :

DAX et ST-PAUL-lès-DAX.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Il est rappelé que la C.N.I. est délivrée, à titre individuel, à la Mairie du lieu de votre domicile.

Pièces à fournir :

- 2 photos d'identité récentes,
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance ou le livret de famille du demandeur, mis à jour,
- 1 justificatif de la nationalité française,
- 1 justificatif de domicile récent.

Pour les renouvellements, rendre l'ancienne C.N.I.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, si la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la Mairie, perte ou vol, le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 euros.

PRÉFECTURE DES LANDES

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE LA RÉGLEMENTATION - 1^{er} BUREAU

8 Novembre 2009

Nouvelles règles pour les détenteurs de chiens dangereux

La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. L'article 17 de cette loi instaure l'obligation, pour chaque détenteur de chiens classés en 1^{ère} et 2^{ème} catégories, d'avoir un permis de détention qui est délivré par le maire.

1 / Obligation de l'évaluation comportementale pour les chiens des 1^{ère} et 2^{ème} catégories :

- l'évaluation comportementale des chiens de la 1^{ère} catégorie "dits chiens d'attaque" devait être faite dans les 6 mois de publication de la loi soit avant le 21 décembre 2008,
- l'évaluation comportementale des chiens de la 2^{ème} catégorie "dits chiens de défense" doit se faire dans les 18 mois de publication de la loi soit avant le 21 décembre 2009.

2 / Création d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que la prévention des accidents : cette attestation est délivrée à l'issue d'un stage auprès d'un formateur agréé par le Préfet (liste des formateurs en Mairie)

Cette attestation est obligatoire à compter du 31 décembre 2009 pour les propriétaires de chiens des 1^{ère} et 2^{ème} catégories et pour les propriétaires de chiens dont le maire demande une évaluation à la suite d'une morsure ou d'un comportement anormal de l'animal.

3 / Création du permis de détention à compter du 31 décembre 2009 en remplacement du récépissé de déclaration ; ce permis sera délivré par le Maire du lieu de résidence du détenteur sur présentation des pièces suivantes :

- l'identification du chien,
- le certificat de vaccination antirabique,
- l'attestation de responsabilité civile du propriétaire ou détenteur,
- le certificat de stérilisation, pour les chiens de la 1^{ère} catégorie,
- l'attestation d'aptitude du propriétaire ou détenteur,
- la preuve de la réalisation de l'évaluation comportementale du chien.

4 / Création d'une obligation de déclaration des morsures en mairie

Cette déclaration est faite par le propriétaire ou détenteur du chien ou par tout professionnel ayant connaissance de la morsure (vétérinaire, médecin, toiletteur...) "**quelle que soit la race de l'animal**".

5 / Renforcement des sanctions pénales et modification du code de procédure pénale

Sanctions infligées au propriétaire ou détenteur d'un chien ayant commis une agression :

- homicide involontaire : 5 ans d'emprisonnement et 75 000 Euros d'amende,
- atteinte involontaire à l'intégrité d'une personne ayant entraîné une I.T.T. de plus de 3 mois : 3 ans d'emprisonnement et 45 000 Euros d'amende,
- atteinte involontaire à l'intégrité de la personne ayant entraîné une I.T.T. de moins de 3 mois : 1 an d'emprisonnement et 15 000 Euros d'amende.

6 / Mesures concernant les agents de sécurité privée utilisant des chiens dans le cadre de leur travail :

obligation de formation des agents exerçant dans le domaine privé avec carte professionnelle sur laquelle devra figurer l'identification du chien utilisé.

Le C.F.P.P.A. des Landes organise des sessions de formation à DAX pour les Maîtres de chiens dangereux.

Vous devez suivre une journée de formation pour obtenir votre permis de détention.

Dates proposées : les 14 janvier, 16 février, 16 mars et 13 avril 2010.

Inscriptions et renseignements auprès du C.F.P.P.A. des Landes

Tél : 05 58 98 71 38

Courriel : cfppa.dax@educagri.fr

COM'URBUS

Premier réseau de transport à la demande en Aquitaine, il permet aux usagers des 13 communes non desservies par les lignes urbaines Urbus de se rendre au cœur de l'agglomération.

Une adhésion gratuite est obligatoire

Plusieurs possibilités sont offertes pour accéder au réseau Com'Urbus : par téléphone au n° indigo 0 825 800 127, le correspondant Com'Urbus enregistrera votre adhésion. Inscription au point d'accueil Urbus situé à la gare routière de Dax. Une carte d'adhérent vous sera transmise par courrier. Elle est nominative et possède un code identifiant à communiquer à chaque réservation et à présenter au chauffeur.



Mode d'emploi : Vous appelez le numéro indigo : 0 825 800 127 (0,150 Euro TTC) et vous transmettez vos nom, numéro identifiant, l'horaire, l'arrêt le plus proche de votre domicile et votre lieu de destination.

Six lieux sont définis sur la Commune et repérables par une borne verticale :

Salle polyvalente (bourg), Carrefour Bégu, Carrefour Coran (Av. J. Charles de Borda), Estanquet (Cambran), entrée du Lotissement Les Hauts de Cambran, Chêne des Sorcières (Arzet).

Vous réservez votre voyage au plus tard la veille avant 18 h 00. Pour le lundi, pensez à réserver le samedi avant 12 h 00. N'oubliez pas de réserver votre retour.

Le prix du billet est le même que pour le réseau Urbus

Prix du ticket normal : 1.05 Euro

Carte "Décade" adulte - les 10 tickets : 6.15 Euros

Carte "Campus" jeunes - les 10 tickets : 2.90 Euros

Carte "Étudiant" - les 10 tickets : 2.90 Euros

Personnes défavorisées : s'adresser en Mairie

Les billets peuvent être achetés chez Madame VOISIN Christine, Multiservices à Bégu.

VOIRIE

Rappel : Une grande partie des routes communales a été transférée à la C.A.G.D.

En 2009, les lotissements Les Hauts de Cambran, Le Domaine de Chantelou, Le Domaine des Landes, Les Pyrénées ont également été transférés.

A ce jour, le linéaire transféré est de 24 608 ml.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2009

Travaux neufs :

Route de Portedijéaux : revêtement en enrobé sur sa totalité pour un coût de 47 678.95 Euros TTC

Route de l'Eglise de Cambran : réfection partielle en enrobé pour un coût de 7 565.42 Euros TTC

Place du Kiosque : avant de réaliser son aménagement, il était préférable de procéder à l'enfouissement des réseaux. Les travaux sont déjà bien avancés et se termineront en 2010

En entretien :

Route de Husté et Rue des Ecoles : réfection au point à temps pour un coût de 4 784.00 Euros TTC

Les services voirie de la C.A.G.D. ont assuré, tout au long de l'année, des travaux d'entretien sur les chaussées et les bas-côtés des routes de la commune. Les campagnes de fauchage, débroussaillage, désherbage, ramassage des feuilles (centre bourg et lotissement de La Lando) ont été effectuées ainsi que la peinture des emplacements parking autour de l'école.

TRAVAUX PRÉVUS EN 2010 :

- Route de l'Eglise de Cambran : fin de la réfection sur sa totalité

- Rue de l'Egalité : réfection sur sa totalité

FLEURISSEMENT

Qui suis-je ?

*Jamais monotone, jamais rigide,
Utilisant les courbes et les bosses,
Ponctuant ici et là une structure taillée de sinuosités farfelues.
Le risque d'oser m'est toléré,
L'interdit n'existe pas.
Je n'interviens qu'avec goût et respect,
Et lorsque l'azur est de rigueur je le partage sans modération.*

uipuf uouu

Le vendredi 18 septembre 2009, les membres du Conseil Municipal, de la Commission ouverte " Environnement et Cadre de Vie ", se sont retrouvés à la Salle de Réunion pour honorer les heureux lauréats du **Concours des Maisons Fleuries du Village** et les remercier pour leur participation active à l'embellissement et à la valorisation de notre Commune.

PALMARÈS

PARCS ET JARDINS FLEURIS

- 1 - Mme et M. **LACOSTE** Jean-Claude
- 2 - Mme et M. **SARRAMAGNA** Jean-Michel
- 3 - Mme et M. **LANNEGRAND** Roger
- 4 - Mme et M. **CARRIER** Claude
- 5 - Mme et M. **LESGOURGUES** Pierre
- 6 - Mme **PICHOT** Germaine
- 7 - Mme et M. **SIBÉRIL** Pierre
- 8 - Mlle **COUDRAY** Marie-Evelyne



HORS SOL

- 1 - Mme et M. **POSTELLE** Pierre
- 2 - Mme et M. **ILHARRAMOUNHO** Gabriel
- 3 - Mme **LAFFITTE** Marcelle
- 4 - M. **GUIRAUTON** Pierre
- 5 - Mme et M. **SAINT-AMON** Christian

BORDS DE ROUTE

- 1 - Mme et M. **DUBOUÉ** Gilbert
- 2 - Mme **LABAT** Josette



LES ENCOMBRANTS STOP AUX DEPOTS SAUVAGES !!!

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans la rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages.

Ayons une conduite plus intelligente et rappelons les **3 R** :

Respect pour vous,
Respect pour les autres,
Responsabilité pour toutes vos actions.



Matelas déposé devant l'école : par qui ?

DEVELOPPEMENT DURABLE

Comment réduire les produits phytosanitaires en utilisant les produits naturels souvent présents autour de nous ?

Comment les réaliser, les utiliser ?

Réalisation d'un purin (en règle générale):

- prendre un récipient étanche avec couvercle pour réduire les odeurs,
- 1 kg de feuilles fraîches (non fleuries et non séchées)
- laisser macérer durant 15 jours dans 10 litres d'eau,
- filtrer et stocker dans les bouteilles ou bidons.

Quels sont-ils ? Voici quelques exemples des plus communs :



L'ortie



La Consoude



La Prêle



La Fougère Aigle



La Tanaisie



L'Absinthe

Le purin d'ortie	<ul style="list-style-type: none">- utilisation : 20 % arrosage, 10 % pulvérisation- lutte contre les pucerons et tétranyques : 10 %- fertilisant et fongicide en arrosage au pied : 20 %- l'ortie contient de l'azote
La consoude officinale	<ul style="list-style-type: none">- même effet que l'ortie, elle peut être utilisée en même temps- la consoude contient de la potasse
La décoction de prêle	<ul style="list-style-type: none">- la décoction de prêle doit être diluée avec de l'eau à raison de 1 pour 5 avant d'être pulvérisée- elle contient beaucoup d'acide silicique et agit surtout de manière préventive contre les champignons
La fougère aigle	<ul style="list-style-type: none">- le purin de fougère s'utilise non dilué, en pulvérisation d'hiver, il permet de lutter contre les cochenilles et les pucerons lanigères- en pulvérisations de printemps contre les pucerons, versé directement sur le sol ou sur les plantes, il chasse les limaces- la fougère aigle contient beaucoup de potassium
La tanaisie	<ul style="list-style-type: none">- utilisée l'hiver non diluée, en pulvérisations, et l'été, en arrosage- pulvérisations d'automne contre les insectes, le ver des framboises, tenthrèdes, la rouille et l'oïdium- plantée au pied des arbres, elle diminue la cloque des pêchers
L'absinthe	<ul style="list-style-type: none">- au printemps, le purin peut être pulvérisé non dilué sur les plantes pour les protéger contre les pucerons, la rouille, les chenilles et les fourmis- les pulvérisations de décoctions d'absinthe non diluée servent à repousser la piéride du chou

LA TEMPÊTE KLAUS

Il a beaucoup plu, tous les jours. Depuis le début de la semaine, les sols sont gorgés d'eau.

"Je me rappelle de ce vendredi, où la météo nationale annonçait une grosse tempête en fin de nuit, pour le lendemain matin samedi 24 janvier 2009".

Au soir, le pâle soleil de janvier s'est couché. Il a laissé place à une belle et douce nuit calme, très étoilée.

C'ÉTAIT LE CALME AVANT ... KLAUS ...

Vers 4 heures du matin, les vents ont commencé à souffler, et pendant 6 heures interminables, la tempête a tout balayé sur son passage, des rafales à plus de 160 km/heure ont tout détruit.

Au petit matin dès la lueur du jour, réfugiés dans nos maisons sans électricité, nous avons commencé à découvrir l'ampleur des dégâts : arbres tombés, cheminées écroulées, toitures endommagées, pylônes électriques et tout le réseau téléphonique cassés, enchevêtrés au milieu d'arbres, de branches, et toutes sortes de débris arrachés par la tempête. Les routes ont été coupées par des centaines d'arbres déracinés, sectionnés, déchiquetés.

A certains endroits, les forêts entières sont rasées.

LE PAYSAGE A CHANGÉ

"Je me suis senti abattu, désespéré devant tant de dégâts, j'avais du mal à accepter ce désastre. Des voisins sont venus taper à la porte. Il fallait réagir.

Dans notre quartier d'Arzet, les personnes âgées, complètement isolées, dépendantes des services sociaux se retrouvaient sans assistance ; pas d'électricité, ni téléphone, les portables ne passant plus ; les maisons sans chauffage, certaines sans eau potable, d'autres avec de gros dégâts sur leur toiture ; une maison éventrée par la chute d'une cheminée centenaire..."

CHACUN A SA FAÇON ET AVEC SES MOYENS S'EST MOBILISÉ

pour rassurer et reconforter les personnes choquées, pour allumer là une cuisinière à bois, porter ici un thermo de café chaud, trouver des bougies et des piles ou préparer un déjeuner chez une personne dépendante...

Une horde de bénévoles Saugnacais est arrivée prêter main forte pour dégager les arbres tombés sur les routes et libérer les accès aux maisons.

CETTE SOLIDARITÉ A FAIT CHAUD AU COEUR

Des réunions de crise, quotidiennes, ont été organisées par la Mairie pendant toute la semaine pour faire le point sur les personnes isolées dans leur maison, les routes et les accès, les réseaux électriques et téléphoniques, tenir une permanence au secrétariat de mairie, répertorier les dégâts et distribuer des produits de première nécessité. Des groupes électrogènes ont été installés chez des particuliers... Le courant ayant été rétabli au bourg, les salles communales ont été mises à la disposition des particuliers pour y brancher leurs congélateurs. Suivant les demandes, un ramassage a été effectué par des bénévoles.

A SAUGNAC ET CAMBRAN, IL Y A EU UN VÉRITABLE ÉLAN DE SOLIDARITÉ

L'importante crue du Luy le jour même n'a pas facilité les réparations des réseaux par les services publics. Il fallait contourner les routes inondées, le quartier d'Arzet est resté coupé du bourg plusieurs jours. Malgré leur compétence et leur dévouement, E.R.D.F., FRANCE TÉLÉCOM, les services techniques de la Commune, de la C.A.G.D. et les POMPIERS ont mis plusieurs jours et parfois plusieurs semaines à réparer les dégâts.

NOTRE FORÊT COMMUNALE A ENORMÉMENT SOUFFERT DE LA TEMPÊTE

A Arzet : 20 ha de Pins Maritimes sont détruits à 90 % plus de 460 Chênes sont arrachés (812 m³)

A Cambran : 1160 pieds de Peupliers de 18 ans sont déracinés ou cassés environ 350 Chênes sont arrachés (800 m³)

Les investissements réalisés sur ces parcelles depuis des années ont été anéantis. C'est une très grosse perte pour les années futures.

Dégâts sur le LUY :

le lit du Luy a été obstrué par environ 200 arbres. Le S.I.V.U. du LUY AVAL par l'intermédiaire de l'entreprise A.T.A. a réalisé les travaux de nettoyage. La commune remercie **M. Olivier CAZENAVE** qui s'est chargé de la mise en œuvre et de la surveillance des travaux.



LA COMMUNE REMERCIE

- l'ensemble des services de l'O.N.F pour leur travail réalisé dans l'urgence et d'avoir pris rapidement conscience de l'ampleur des problèmes en organisant des ventes dès le 7 avril et en cherchant des solutions pour le meilleur écoulement des bois,
- tous les agents du terrain pour leur travail dans des conditions difficiles, parfois dangereuses afin d'évaluer les dégâts et estimer les volumes,
- et tout particulièrement **Monsieur Francis OLHAGARAY** pour la qualité de ses relations et sa présence régulière auprès des élus.



TRAVAUX ANNUELS RÉALISÉS

Parcelle n° 17 pie	0.8 ha peupliers de 3 ans	Taille de formation	Régie communale
Parcelle n° 7c	1 ha peupliers de 8 ans	Elagage 5/7 m	Entreprise PEYRES 443.10 Euros
Parcelles 12a et 4 pie	4.48 ha plantation de jeunes chênes	Débroussaillage mécanique et manuel	Entreprise DERAPPE et CADILLON

Dans le cadre des travaux du S.I.V.U.

VENTE DE BOIS DE LA TEMPETE KLAUS

Bois de Cambran Parcelle n°2	797m ³ de chênes arbres morts	51 000.00 Euros 1 728.82 Euros	Entreprise IDIART
Arzet Parcelles n° 11 et 13	812 m ³ de chênes	15 652.00 Euros	Entreprise MENDRIBIL
Bois de Cambran Parcelles n°1 et 3 pie	479,611 tonnes de peupliers de 18 ans	18 628.46 Euros	Entreprise COFOGAR
Arzet Parcelles n° 15 et 16	Pins de 25 ans	2 Euros tonne petit sciage et 0.20 Euro tonne bois papeterie	Entreprise Espagnole AROSPIDE

Travaux commencés le 20 novembre 2009 - non terminés

Arzet Parcelles n° 12 et 14	Pins de 40 ans	15 Euros tonne bois d'œuvre 5 Euros tonne sciage 1 Euro tonne papeterie	Travaux non commencés O.N.F.
--------------------------------	----------------	--	------------------------------------

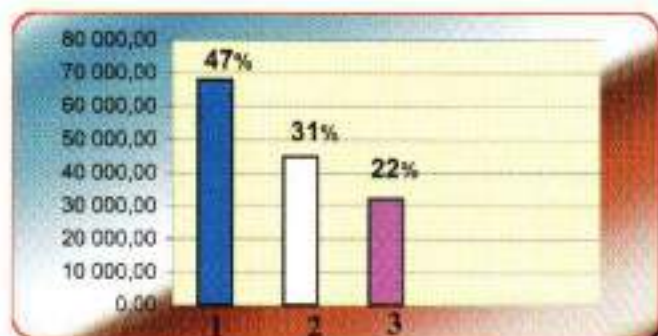
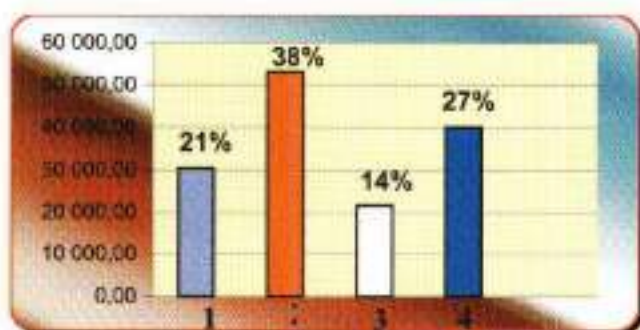
BUDGET

Compte Administratif 2008

Dépenses

Recettes

Investissement



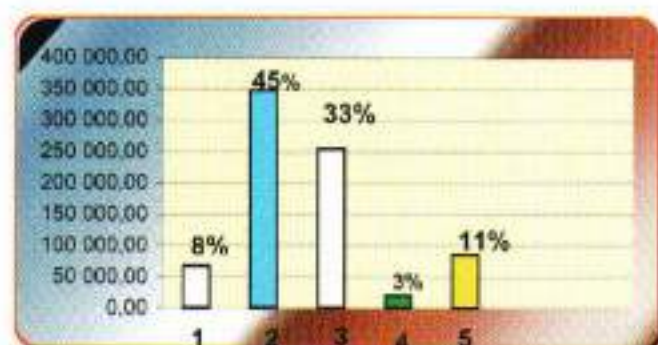
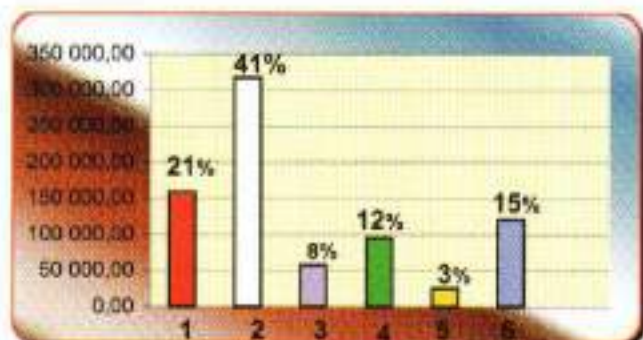
1) Déficit reporté	30 435,93
2) Remboursement Emprunts	53 066,02
3) Invest. Mat., Outil. et Mobilier	21 563,77
4) Invest. Bâtiments communaux	39 940,09

1) Dotations et fonds divers	67 852,02
2) Subventions diverses	45 035,72
3) Déficit à reporter	32 118,07

145 005,81

145 005,81

Fonctionnement



1) Charges à caractère général	159 046,34
2) Frais de personnel	316 742,08
3) Atténuations de produits	57 711,90
4) Autres Charges de gestion	95 576,05
5) Ch. Financières et exceptionnelles	25 328,49
6) Excédent	120 829,63

1) Vente produits, Prest. Service	66 874,91
2) Impôts et Taxes	347 680,87
3) Dotations - Subventions - Part.	255 036,28
4) Prod. Gestion, Financiers, excep.	19 902,41
5) Excédent ordinaire reporté	85 740,02

775 234,49

775 234,49

A QUOI ONT SERVI VOS IMPOTS EN 2009

Dans un ménage, on fait des projets, on prévoit des dépenses... puis on les réalise ou on les remet à plus tard, en fonction des circonstances. Il faut parfois réparer, changer : ce sont des imprévus qui bousculent les prévisions.

Il en est de même dans notre collectivité.

L'année 2009 aura été celle du commencement des travaux de restructuration du Restaurant Scolaire avec la volonté permanente de garantir les finances de la Commune, en respectant les trois principes de gestion qui sont :

- Le choix des investissements,
- Une stabilité des taux de la fiscalité sur les ménages,
- Une maîtrise de l'encours de la dette car notre commune n'ayant pas une forte capacité d'auto financement, doit recourir aux emprunts.

Commune de Saignac et Cambran Département des Landes Agrandissement et mise en conformité du restaurant scolaire

Projet réalisé avec la participation :



Etat
Dotation Globale d'Équipement 2009
Montant : 12 796,00 €



Département
Montant : 36 000,00 € F.C.C.
Montant : 33 985,00 €



Maîtrise d'œuvre :
THIEVENAZ Hervé-architecte- 40160 Saignac et Cambran - Tél : 05 58 97 99 19

Economiste :
Atlantic Ingénierie - 40160 Thil - Tél : 05 58 97 86 35

BE Fluides :
B.E.T.E.L. - 40160 Clermont - Tél : 05 58 55 30 58

Bureau de contrôle :
APAVE - 40000 Mont de Marsan - Tél : 05 58 15 34 52

Coordonnateur S.P.S. :
Aquitaine Ingénierie - 40990 St Paul les Dax - Tél : 05 58 91 21 75

Permis de construire :

Permis de construire N° : PC 040 264 06 C0001

Date du PC : 24 Mars 2009

Mairie de : Saignac et Cambran - Landes

Surface de plancher : 125 m² SHON

Nature des travaux : Agrandissement et mise en conformité du restaurant scolaire

LOT 1	Gros Oeuvre	SARL DECLA	40350 POUILLON
LOT 2	Charpente Caux Zing	DUPUIS sarl	40380 CASTELNAU CHALOSSE
LOT 3	Menuiserie Aluminium	MIRDETIERRE LANDAISE	40100 DAX
LOT 4	Menuiserie Bois	DUFOURCO Bernard	40180 SAIGNAC et CAMBRAN
LOT 5	Pièdroie isolation	LARAT Yves	40180 SAIGNAC ET CAMBRAN
LOT 6	Carréage Faïence	LASSALLE et fils sarl	40380 GANARDE
LOT 7	Revêt. sol souples/ Peinture	MORLAES sarl	40480 TARTAG
LOT 8	Électrotel	GPS	40350 POUILLON
LOT 9	Santaires	CAMER Joaquin	40180 SAIGNAC et CAMBRAN
LOT 10	Équipement Cuisine	SFEI BARRAT	64390 SAINT GLAÛDE
LOT 11	Desamplage	DUPUIS sarl	40380 CASTELNAU CHALOSSE

Tout recours doit être exercé dans le délai (voir par l'art R480-7 du Code de l'Urbanisme)

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC



Les travaux d'agrandissement du Restaurant Scolaire sont bien avancés et seront terminés à la prochaine rentrée 2010.

Acomptes versés : 186 665,55 Euros



Le porche du Cimetière et les ferronneries ont été repeints par le service technique.
Fournitures 632,99 Euros

Le Kiosque a retrouvé un air de jeunesse.
Fourniture peinture : 365,04 Euros



Ecole Maternelle : deux ordinateurs ont été installés dans la classe de Mme LAGROLA et la mise en réseau WIFI a été réalisée avec succès pour un coût de 2 077,23 Euros

Les menuiseries extérieures ont été repeintes et divers petits travaux d'aménagement et de peinture intérieurs effectués par le personnel communal, montant des fournitures 277,25 Euros.

Dans la cour de récréation, l'écoulement des eaux de pluie a dû être refait, coût : 278,68 Euros et le revêtement du sol amélioré, coût : 518,38 Euros.



Ecole Elémentaire

La classe de Mme LABORDE a été repeinte par les employés techniques, montant des fournitures : 176,34 Euros

Les sols du palier, de l'escalier et du bureau du Directeur ont été lustrés et cirés par une entreprise pour un montant de 418,60 Euros



Presbytère

Pour accueillir notre nouveau Curé, ce local a été rafraîchi : murs intérieurs repeints, planchers poncés et vernis par le service technique. La salle d'eau a été entièrement rénovée et la porte du garage remplacée. Le montant des factures présentées par les entreprises plus les fournitures achetées par la commune s'élève à 7 663,56 Euros.

Nous remercions vivement les huit Relais Paroissiaux qui ont participé aux frais à hauteur de 3 250 Euros. Merci également aux bénévoles de l'Elan Saugnacais qui ont effectué quelques travaux de peinture.



Voirie

Revêtement du Chemin du Luc
à la charge de la Commune, coût 7 100,41 Euros



EN 2010, NOUS PRÉVOYONS :

Le remplacement de 2 ordinateurs à l'école élémentaire.

Si l'ouverture d'une 8^{ème} classe est accordée, la construction d'un bâtiment sera nécessaire.

Depuis le passage des nouveaux lotissements dans le domaine public, la surface des espaces verts à entretenir a considérablement augmentée. Pour faciliter le travail de nos employés techniques, il sera indispensable de s'équiper en nouveau matériel : grande tondeuse, tronçonneuse, meuleuse excentrique et désherbeur thermique.

Au restaurant scolaire, un nouveau mobilier (tables et chaises) adapté à l'âge des enfants sera acheté pour équiper la salle à manger.

L'étude de l'aménagement de l'Avenue de la République et de l'Avenue Jean-Charles de Borda suit son cours.

Au cimetière, l'installation du Columbarium prévue en 2009 a dû être reportée.

Dimanche 3 janvier
VŒUX
de la F.N.A.C.A.

Mercredi 6 janvier
VOEUX
de la
MUNICIPALITÉ

Vendredi 8 janvier
LOTO
de L'ÉLAN
SAUGNACAIS

Samedi 30 janvier
GOÛTER
de nos Aînés

Dimanche 21 février
LOTO
du Foyer
des Jeunes

Dimanches 14 et 21 mars
ELECTIONS
RÉGIONALES

Vendredi 19 mars
Concert du
Cercle Choral
Dacquois

Vendredi 19 mars
Cérémonie
F.N.A.C.A.

Dimanche 4 avril
BASKET FOLIES
à HEUGAS

Dimanche 25 avril
VIDE-GRENIER
du **BASKET**

Samedi 7th mai
MAYADE

Samedi 8 mai
VICTOIRE
39 / 45

Dimanche 23 mai
RALLYE
TOURISTIQUE
Comité des Fêtes
de Sagnac

Vendredi 28 mai
FÊTE
de L'ÉCOLE

Samedi 29 mai
GOÛTER
FÊTE DES
MÈRES

Dimanche 6 juin
FÊTE
du
CYCLO

Du 2 au 4 juillet
FÊTES
PATRONALES
de SAUGNAC
et CAMBRAN

Du 24 au 26 septembre
FÊTES
PATRONALES
de CAMBRAN

Dimanche 24 octobre
VIDE-GRENIER
du **BASKET**

Jeudi 11 novembre
ARMISTICE
1918

A NE PAS MANQUER EN 2010



ASSOCIATIONS

A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)	M. Jean-Claude LACOSTE 300, Rue Condorcet	05.58.97.85.97.
AGRICULTURE C.U.M.A.	M. Francis GAILLARDET 795, Route de Cambran	05.58.97.84.12
F.D.S.E.A.	M. Laurent DUSSARRAT 455, Route de la Forêt	05.58.97.86.56.
ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS 39-45	M. Gilbert DUBOUÉ 1, Rue du Kiosque	05.58.97.84.00.
BASKET LUY ADOUR CLUB B.L.A.C.	- M. Thierry DUPÉRE 431, Route de Pouillon 40180 HEUGAS - M. Hervé BORDA Vice-Président 13, Rue du 19 Mars 1962	Courriel : herve.borda@blac.fr Site : www.blac.fr 05.58.56.11.24 (Salle de Saugnac) 06.79.71.65.74 (Aurélie)
CLUB DES RETRAITÉS	M. Jean-François VOILLLOT 690, Route du Conte	05.58.97.02.55.
COMITES DES FÊTES - SAUGNAC ET CAMBRAN	M. Didier DUPLA 140, Route de Saint-Pandelon	05.58.97.80.42.
- CAMBRAN	M. Patrick LALANNE 299, Route des Pyrénées 40180 NARROSSE	06.80.40.12.95.
CYCLO CLUB SAUGNACAIS	M. Christian LALANNE 1990, Rte de l'Eglise de Cambran	05.58.97.82.12. (Vice-Président)
ELAN SAUGNACAIS	M. René DUMON 1130, Route d'Orthez	05.58.97.87.96.
F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)	M. Gilbert DUBOUÉ 1, Rue du Kiosque	05.58.97.84.00.
FOYER DES JEUNES	M. Jean-Baptiste LAGARDÈRE 1420, Route de Cambran	06.31.11.73.30
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme Colette MONGAY 865, Route de Sort	05.58.97.87.03.
GRAINE D'ARTISTES	M. Patrice MARQUIS 425, Route de Cambran	05.58.97.84.19.
LA MAFIA	M. Jean-Jacques MONGAY 865, Route de Sort	05.58.97.87.03.
L'ATELIER	Mme Maddy DESCOMBES 9, Rue Jean-Moulin	05.58.42.99.07. (Vice-Présidente)
LES P'TITS MIOCHES (Parents d'élèves)	Mme Céline LACOSTE 163, Rue du 19 Mars 1962 40300 CAGNOTTE	05.58.73.01.92.
MUTUELLE ACCIDENTS ET INCENDIE	M. Claude CASSEN 525, Route du Courant	05.58.97.86.44.
PALA SAUGNACAISE SPORT LOISIR	M. Philippe LAUGA 675, Route de Cambran	05.58.97.81.57.

Après le vague de froid, la tempête Klaus du 24 janvier est venue dans les Landes tonner le grand silence de chasse 2008/2009.

Paloumayres et becadés ont dû raccrocher définitivement leur fusil devant le spectacle désolant de notre belle forêt par endroits complètement détruite.

Devant la pression de la F.D.C.40, M. le Préfet a tout de même autorisé la reprise des battues au grand gibier et au renard le 15 février mais jusqu'au 28 seulement pour le chevreuil. Alors que les sangliers se prélassent dans les chablis, la Fédération est sur les dents... Sur le département, début février, il manque 4000 animaux au tableau... Elle demande alors l'autorisation de tirs de nuit par tout chasseur volontaire, à compter du 1er avril sous la responsabilité des louvetiers puis des présidents d'A.C.C.A. à compter du 1er juin. Si nous ne voulons pas voir exploser le budget dégâts, à l'approche des semis d'avril, nous devons nous inscrire dans une démarche de destruction systématique des sangliers... Les maïs ayant atteint 7/8 feuilles, comme le prévoit le Plan de Gestion Sanglier, la réouverture des battues administratives a lieu le 6 juin avec possibilité de tirer des chevrotines 28 grains. Mais les louvetiers eux, ne veulent pas en entendre parler...

Pas facile pourtant de culbuter un marcassin de 4 kg à balle !!!

Alors à SAUGNAC, comment avons-nous géré tout ça...

Klaus a complètement détruit 2 palombières sur 5. Une seule est indemne, celle de Mickey... L'interdiction de pénétrer en forêt du 24 janvier au 14 février ne nous a pas permis de boucler notre Plan de Chasse chevreuil. Nous disposions de 40



bracelets et seuls 28 chevreuils ont été prélevés ; les 12 autres le seront cette saison. **Pour ce qui est des nuisibles**, durant l'hiver, lors d'une battue dans la réserve, 2 sangliers ont été tués, sur 12 que constituait la harde réfugiée dans l'ancien dépôt d'ordures.

Au printemps, 4 renards ont été pris en battue louveterie. Enfin, 159 ragondins ont été détruits par les tireurs et piègeurs de l'A.C.C.A. durant la saison



écoulée. En contre partie, fin mai puis fin juillet, les dispositifs de tirs à l'affût, ordonnés par le louvetier puis le président, n'ont pas été concluants. Pour accroître nos chances de réussite dans ce nouveau type de chasse, nous devons édifier des affûts sur-élevés à des points stratégiques.

A noter malgré tout, que cette année, le jour de la Saint Luc n'a pas souri aux chasseurs de palombes ou de grives. Pourtant le "Grand Truc" c'est un petit groupe de chasseurs saugnacais et mimbastais, en battue à ORO, qui l'a frappé... Deux traques dans la matinée et à 11 heures : 2 chevreuils et 2 sangliers (84 et 64 kg) au tableau... Pas mal !!!

Malgré-temps, notre traditionnel banquet des chasseurs a eu lieu cette année le 29 mars, au restaurant scolaire. Aux fourneaux, Francis et Françoise nous ont concocté un délicieux civet puis un succulent gigot de sanglier. Les convives étaient ravis et l'ambiance même joyeuse à en croire Mickey, notre animateur de service.

Quelques jours plus tard, le 18 avril, lors de l'A.G.O. de la F.D.C.40 à PONTONX, notre trésorier et ami **René GAUJOUR**, s'est vu remettre le Diplôme d'Honneur de la Fédération

Départementale des Chasseurs des Landes, des mains de M. Henri EMMANUELLI, Président du Conseil Général. Trente huit années de bons et loyaux services, au service de la chasse valent bien une telle récompense, une telle reconnaissance... Car depuis 1971, René s'occupe de la chasse à SAUGNAC. Il a occupé tous les postes du bureau de l'A.C.C.A. De secrétaire à président et longtemps trésorier, il en connaît toutes les ficelles... Bravo René et merci pour tout ce que tu fais pour notre association car tu en es encore le trésorier...

Enfin le 31 juillet dernier, notre Assemblée



Générale clôturait la saison 2008/2009. Quarante et un chasseurs assistaient tout ouïe à cette réunion en présence de M. le Maire. Hormis les bilans, la reconduction du tiers sortant et infos diverses, il faut retenir l'application des nouvelles règles européennes concernant l'Hygiène de la venaison de gibier. Ces dernières visent à garantir au consommateur un niveau élevé de sécurité alimentaire et de santé publique, à améliorer la traçabilité des produits et à rassurer ce même consommateur suite aux différentes crises sanitaires (fièvre aphteuse, tuberculose, ...). Ainsi tout animal commercialisé (petit ou grand gibier) par les chasseurs ou servi dans les banquets communaux ouverts au public devra avoir subi un examen sanitaire initial ainsi que la recherche systématique de larves de trichine pour le sanglier. Pour ce faire, 3 chasseurs de l'A.C.C.A. ont suivi une formation spécifique dorénavant mise en application, lors de l'éviscération des chevreuils et sangliers. Dans ce cadre là, notre salle de dépeçage du PIT a fait l'objet d'une inspection de la part de la Direction des Services Vétérinaire des Landes le 20 août dernier.

Notre Centre de Collecte de gibier sauvage, ainsi dénommé a été évalué "globalement conforme" et un numéro d'agrément lui a été affecté. "Toutefois, l'aménagement d'une chambre froide attenante au local est à prévoir afin de refroidir les carcasses le plus tôt possible et éviter ainsi toute contamination lors du transport vers une chambre froide extérieure". D'autant plus que les carcasses de sanglier en attente du résultat Contrôle Trichine, devront séjourner plusieurs jours dans cette chambre froide.



Les chasseurs sont conscients du coût d'une telle installation mais ils sont à nouveau prêts à mettre la main à la pâte... et s'il le faut, pour la beauté du geste, la mettre aussi à la poche...





(Basket Luy Adour Club)

Cela parait si simple

Au terme de cette deuxième année de fusion du Basket Luy Adour Club, on peut d'ores et déjà dire que les fondations de la saison 2007-2008 ont l'air solide. Le béton est sec et on a pu commencer à bâtir les murs d'une construction fonctionnelle. Mais le bâtiment "ce n'est plus ce que c'était" (comme dirait Bonanno Pisano) et les aléas sont fréquents.

Tout d'abord, il a fallu étudier les chambres des enfants. Des plus petits aux plus grands, il fallait trouver un espace assez vaste pour qu'ils puissent s'exprimer librement tout en leur apportant les conseils nécessaires. Pour les tout-petits (Baby-Basket), on a continué à faire confiance à **Michel Castillon** qui, grâce à son expérience pédagogique, a su créer un environnement favorable à leur développement tout en privilégiant l'aspect ludique de ce sport. Mais la pièce que nous avions dessinée pour les accueillir s'est révélée trop petite compte tenu du nombre important d'enfants (25 au total). C'est pourquoi, nous avons décidé cette année de recentrer la formation sur les plus grands (Cours Préparatoire).

Les mini-poussins avaient pour la première fois leur chambre (Championnat U.F.O.L.E.P.) qui leur a permis d'inviter des équipes voisines pour jouer ensemble en toute convivialité. **Mireille Lapido** a pris beaucoup de plaisir à les encadrer. Les poussins de **Guillaume Bacheré** ont apprécié l'aménagement que nous leur proposons. Qualifiés en championnat confirmé, ils ont atteint les phases finales en démontrant un bon potentiel. Les benjamines se sont tout de suite accaparées l'endroit et l'ont

chambres des



Séniors



Minims et Benjamines finalistes à Saint-Sever



Benjamines à Pomarez



Equipe 1 Féminine

décoré de multiples trophées : invaincues pendant la saison régulière, finalistes du Championnat Régional à Pomarez, puis du Championnat Départemental et enfin finalistes du Tournoi International de Foulayronnes (47). Ces copines-là sont prêtes à redécorer l'ensemble des chambres par lesquelles elles vont passer. **Christophe Galassi** a du souci à se faire...

Les minims filles ont été divisées dans 2 chambres de niveaux différents. L'équipe 1 d'**Aurélie Asta** a réussi à atteindre la finale à St Sever, l'équipe 2 de **Jérôme Lartigau** s'est hissée tant bien que mal à la 2^{ème} place de série B.

Les jeunes minims garçons, eux aussi respectueux de leur chambre, ont tenté d'imiter leurs homologues féminins. Mais leur manque de maturité les a privés de podium malgré les efforts de **Rémy Lanot** et de **Thomas Postis**. Ce n'est que partie remise. Les cadettes ont un peu déçu leurs entraîneurs **Pascal Dollez** et **Benoit Lucbernet**. Mais elles ont par ailleurs aidé les équipes seniors et contribué à l'ambiance au sein du groupe de jeunes.

Les ados du niveau cadets, chouchous du club par leur esprit et l'engouement qu'ils ont suscité, ont bien repeint leur chambre de bons résultats et de grandes performances ; cependant, ils ont manqué d'un peu de peinture pour achever le travail et terminent aux portes des finales de la Coupe Fauthoux et du Championnat Départemental. Dommage pour **Pierre Dartiguelongue** et **Hervé Lanot** qui peuvent nourrir des regrets.

Mais leur attachement au club reste une formidable consolation.



Les formations seniors avaient en charge de bâtir le reste de l'édifice.

Les équipes 2 et 3 féminines, 3 et 4 masculines, ont terminé vaillamment leur travail puisqu'elles ont toutes les quatre gagné le droit d'évoluer au niveau supérieur. Les pièces sont grandes et spacieuses, il reste maintenant à les décorer de trophées.

La cuisine était confiée à l'équipe 5 garçons qui, comme à son habitude, a mis les bouchées doubles (au propre comme au figuré) pour que cela devienne l'endroit le plus convivial de la chaumière. Leur savoir-faire est même reconnu dans tout le département.

L'équipe 2 garçons a assuré l'essentiel en finissant, non sans peine, la pièce qui leur avait été confiée. Mais il reste beaucoup à faire. Les murs sont bruts et la déco manque de fantaisie, alors que les ouvriers, eux, n'en manquent pas !

La salle de bains est souvent l'endroit privilégié par la gent féminine. C'est pourquoi l'équipe 1 devait aménager cet espace pour toute la famille. Les appareils mis en place au cours de la première partie de la saison laissaient présager une fin de travaux dans les délais. Seulement un peu de précipitation ou de manque de concentration a provoqué de la casse dans les carrelages et la salle de bains est restée inachevée. La montée en division supérieure (Nationale III) sera certainement pour la prochaine fois.

La couverture, point culminant de la construction, se devait d'être réalisée par les garçons de l'équipe fanion du club. Nouveaux promus en prénationale, on espérait qu'ils allaient bien se débrouiller et arriver à maintenir l'édifice à l'abri des intempéries pour la prochaine saison hivernale. Ils ont fait beaucoup mieux, réussissant à construire une formidable charpente : la montée en

Nationale 3 ! Réalisant de véritables exploits dans la salle de Sagnac (face à Pau Nord Est ou Samazan notamment), ils nous ont enthousiasmés toute la saison. Ils sont la première équipe de basket de l'agglomération dacquoise à atteindre ce niveau.

Restent les aménagements extérieurs et le jardin d'agrément à la charge de la Commission Animation qui continue à organiser de grandes fêtes : Basket Folies le week-end de Pâques avec plus de 1200 spectateurs et près de 900 repas dans la salle de Heugas, 2 vide-greniers à Sagnac parmi les plus réputés de la région et des soirées après les grandes rencontres que tout le monde apprécie chaque fois. C'est beaucoup de travail et les volontaires bénévoles se font rares. Un petit coup de main est toujours apprécié et remercié par toute la communauté.

Les architectes ont fait du bon travail, mais cela reste une construction délicate et fragile. Elle a été bâtie par des bénévoles soucieux du respect des règles dans la tradition des clubs landais alliant esprit de compétitivité et convivialité.

Alors continuons à soutenir la maison du B.L.A.C. !

Tous les résultats, les événements, les photos sur www.blac.fr



Cadets



Minimes et Benjamins finalistes à Saint-Sever



Un public toujours nombreux



Cadets



Supporters de la finale Benjamins

CLASSE MMX

Notre année de prestige est déjà terminée, mais ne vous inquiétez pas, nous avons été très heureux pendant ces quatre jours aux couleurs de l'Égypte, riches en émotions et en rigolades.

Il ne faut pas oublier notre **Marraine Magali POUYMAYOU** et notre **Parrain Gilles BOURDILLAS** pour tous les moments passés avec eux.

Un grand merci à tous les Saugnacais qui nous ont ouvert leurs portes pendant notre tournée à vélo. Merci à Monsieur le Maire et aux conseillers municipaux, au Comité des Fêtes et au Foyer des Jeunes pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

La Classe 2010 : Parrain, Marraine, Jean-Baptiste, Thomas, Marie, Anaïs, Sophie, Pauline, Laura, Camille, Marina, Jean-Louis, Sébastien

souhaite bonne chance à la **Classe 2011**



CLUB DES RETRAITES

Tout d'abord, **rappelons aux nouveaux retraités**, que nous les attendons pour leur souhaiter la bienvenue : leur implication participera au rajeunissement nécessaire, augmentera nos effectifs et donnera une impulsion nouvelle à notre vie associative.

Les activités hebdomadaires sont : la marche (lundi et vendredi), les boules de pétanque (mercredi), les cartes et autres jeux de société à la demande.

Nous nous retrouvons bien sûr à l'occasion de repas et aussi de voyages : en 2010, l'un sera une croisière d'une journée sur le Canal latéral à la Garonne, l'autre, de quatre jours aux Châteaux de la Loire.

Nous avons aussi un groupe d'initiation à l'informatique, celui des débutants devrait fonctionner à partir de Février. Les anciens ont bien le droit de s'adonner aux joies de "l'Internet"...

L'année 2009 devait donc commencer par un repas précédé d'une messe, à la Ferme-Auberge de Thoumiou à Saint-Pandelon et !!!...

La tempête Klaus s'est abattue sur notre région : plus d'électricité ni de téléphone et, au petit matin, un paysage de désolation. Il a fallu panser les plaies et pour nous, trouver un autre restaurant.

C'est donc le 15 février 2009 que nous nous sommes réunis chez Simone à Bénesse où l'ambiance a été chaleureuse malgré tous les déboires de janvier.

En avril, un repas-goûter avec "la poule au pot" et la tarte Tatin.

A la fin du mois de mai, les beaux jours nous ont emmenés aux Grottes de Sare pour le Méchoui, évidemment un petit tour aux Ventas a conclu la journée.

Après la trêve estivale, nous nous sommes retrouvés au mois d'octobre pour un goûter-grillade du "cochon de lait".

L'année s'est terminée par l'Assemblée Générale le 26 novembre.

Cette année 2009 ne laissera pas un souvenir impérissable, car à base de tempête et de crise...

Nous aurons une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés cette année.



COMITE DES FETES

Cette année, le Foyer des Jeunes et le Comité des Fêtes a renoué avec la tradition landaise, la **Mayade**.

Une bien jolie coutume... Le May exprime dans un langage fleuri et verdoyant une longue tradition faite d'influences multiples. On trouve trace de cette coutume dès le moyen âge, où les jeunes gens du village allaient couper dans la forêt non pas un arbre mais seulement quelques branches vertes qu'ils plantaient la nuit venue devant la demeure des jeunes filles.

Au fil des siècles, cette tradition a été transformée mais perdue dans de nombreux villages landais.

Le May sert à évoquer l'estime que porte une communauté villageoise à certains de ses membres mais également devant la maison de toute personne qu'ils veulent honorer ; il en coûtera alors à l'heureux destinataire de régaler tous ceux qui l'ont distingué.

Après quelques années d'absence, cet évènement a été apprécié de nos villageois.

Rallye

Le mois suivant, comme d'habitude depuis maintenant 4 années consécutives, le rallye touristique a connu un vif succès.

Le casse-tête pour les organisateurs à trouver énigmes et endroits intéressants a donc été récompensé par les acharnés désireux de gagner ou simplement de participer dans la bonne humeur ; bravo à tous les participants !

Mais le Comité sait récompenser les joueurs. Après l'épreuve, le réconfort : petits présents et grillades à volonté !!!

Rendez-vous pour celui de 2010... peut-être un peu différent ??



Fêtes

Très bon bilan pour ce cru 2009 a annoncé Didier DUPLA lors de l'Assemblée Générale du Comité et ce malgré une fréquentation nettement inférieure pour le dimanche soir.

Ouverture réussie une fois de plus par le Foyer des Jeunes.

L'orchestre Elite, pour une 2ème année consécutive, a mis l'ambiance dès l'apéritif du samedi soir, où l'affluence a été plus importante. César et Cléopâtre suivis des romains, alias la Classe MMX, nous ont concocté un court-métrage de péplum. Bravo et merci pour ce spectacle.

L'animation de la Confrérie de la cerise d'Ixassou a été une réussite lors du pique-nique du dimanche midi. Un grand merci à cette association ainsi qu'à l'organisateur de cette rencontre, David OLAÏZOLA.

La météo nous a joué une blague : un risque d'averse était prévisible, c'est la raison pour laquelle les tables n'ont pas été installées dans le parc de la Mairie. Nous espérons que pour l'année prochaine, le soleil permettra de se mettre à l'extérieur.

Le défilé des brouettes a de nouveau amusé toute l'assemblée. Merci aux jeunes pour leurs réalisations parfois burlesques.

DE SAUGNAC ET CAMBRAN

Nous vous remercions également pour l'élan de solidarité dont vous avez fait preuve lors de la soirée innovante du lundi avec le menu Omelette. Un Adishats à renouveler l'an prochain.

Le bénéfice de 200 Euros a été reversé à l'Association des Handicapés de France.

Merci également aux diverses associations du village pour leurs prestations sur scène qui ont fait rire l'assemblée.

Néanmoins, comme la plupart des localités voisines et eu égard à la conjoncture actuelle, nous terminerons les fêtes 2010 le dimanche soir.

Le concentré n'en sera que meilleur !!

Certains membres du bureau, comme annoncé également lors de l'assemblée générale, font leur dernière année.

A ce jour, pas de candidat.

Pas de bureau, pas de comité et donc pas de fêtes...

Nous faisons appel à candidature. Si vous pensez pouvoir donner quelques heures au bénévolat en fonction de votre emploi du temps, n'hésitez pas à nous contacter...



COMITE DES FETES DE CAMBRAN

Cette année, les fêtes du Quartier de Cambran ont eu lieu du 25 au 27 septembre. Rires, chants, dégustations et danses ont rythmé ce week-end.

Le vendredi soir, une centaine de personnes a pu assister au nouveau spectacle original des Pipistrelles.

Le samedi soir, nombreux sont venus déguster le traditionnel cochon de lait. Super Musette a assuré l'animation et a essayé de contenter tout le monde en jouant des morceaux pour toutes les générations confondues.

Le dimanche matin, le soleil était au rendez-vous, permettant aux spectateurs d'encourager les sportifs de leur quartier (Arzet, Sagnac ou Cambran) et de découvrir pour la plupart ces épreuves de "La force Cambranaise". Même si, au final, l'équipe de Cambran l'a remporté, chacune a combattu avec courage et sincérité. Le public a quant à lui apprécié ces échanges amicaux qui ont ensuite continué devant quelques verres, lors de l'apéritif offert par le Comité des fêtes. Tous ont pu également admirer les œuvres artistiques de L'Atelier de Sagnac et Cambran, exposées sous le chapiteau.

Bilan positif pour ces traditionnelles fêtes du Quartier de Cambran.



Equipe Arzet



Equipe gagnante CAMBRAN



Oh hïsse Cambran !



Equipe Sagnac

CYCLO CLUB SAUGNACAIS

Au cours de leur Assemblée Générale, les cyclos ont dressé le bilan de la dernière saison et tracé les grandes lignes de la prochaine. La vie du Cyclo Club Saugnacais est toujours rythmée par les sorties hebdomadaires du dimanche matin d'avril à octobre et du samedi après-midi de novembre à mars.

Pour agrémenter leur quotidien, les cyclistes organisent des sorties à caractère plus festif. Avec le Club de Pala, nous nous retrouvons en décembre pour déguster les chevreuils que nous procurent les chasseurs saugnacais.

Tous les ans en juin, les plus courageux gravissent un col pyrénéen, cette année, la destination était le Pourtalet.

En septembre, les cyclos et leur famille ont choisi Messanges pour leur sortie à la mer. Après l'effort, tout le monde s'est retrouvé autour d'un agréable pique-nique.

Les traditionnelles sorties inter-communes permettent de pédaler en compagnie des cyclotouristes de Pouillon, Labatut et Habas. Les saugnacais ont reçu leurs voisins le 29 Mars dernier. Plus de cinquante coureurs se sont retrouvés pour des parcours de 50 et 80 km et ont pu reprendre des forces devant un buffet préparé par quelques licenciés et leurs épouses. Une douzaine de nos camarades très motivés ont fait la connaissance de la piste au vélodrome de Bordeaux.

Le 8 Mai, nous avons rendu visite à l'abbé Solue à Aire. Cette sortie s'est terminée par un agréable repas à la ganaderia Dussau.



A l'occasion de la fête du vélo, le club a invité tous les Saugnacais à une journée de découverte de notre sport. Cette sortie suivie du verre de l'amitié a été appréciée par une cinquantaine de participants.

Toutes ces activités ainsi que le sexathlon (six épreuves pas toutes homologuées par le CIO) seront reconduites la saison prochaine. Le calendrier sera précisé lors d'une réunion au printemps.

La pratique régulière du vélo seul dans son coin demande beaucoup de volonté, nous l'avons tous vérifié. Si vous souhaitez vous remettre à une activité plus régulière, nous vous accueillerons avec plaisir quel que soit votre niveau.



Col du Pourtalet



Sortie montagne - Col du Pourtalet

Pour tout renseignement :

- par mail : cyclo.saugnac@orange.fr
- par téléphone : Francis Cazaunau 05 58 97 82 12

PLUS D'ÉLAN POUR 2010 ????????

Après tant d'années de fonctionnement productif côté relationnel et jovial, la conjoncture et le vieillissement des membres, malgré quelques "jeunes", le Conseil d'Administration et le Bureau ont eu le courage de se poser la question "quel devenir pour l'Élan ?".

Faut-il continuer ou lui donner une autre orientation ?

Par un vote interne, la majorité absolue (20 voix pour, 4 voix contre), il a été décidé de poursuivre tel que. Cela nous encourage pour les années à venir pour les anciens et espérons que les jeunes reprendront le flambeau.

IL EST BON DE RAPPELER LE BUT DE CETTE ASSOCIATION

Association complètement indépendante, gérée autrefois par le curé de la paroisse et plus particulièrement par le relais paroissial de Saugnac et Cambran.

Avec les bénéfices dégagés par la manifestation du loto des rois, elle fait des dons à diverses associations caritatives mais également aide le relais paroissial lorsque cela est nécessaire par l'achat de matériel pour l'église (tel que sono), le secrétariat, la catéchèse ou autres.

Ainsi, pour tout cela, **venez nombreux au loto des rois du 8 janvier 2010**. Vous participerez, à votre façon, au bon devenir de cette association et du relais.

Et bien sûr, nous avons fait notre traditionnel repas annuel avec la chorale "Arc en ciel" au Petit Tachaires où nous avons été très bien accueillis par Pascale et Gilles qui nous ont régales.

Nous avons démarré cette soirée un peu tristes puisqu'elle coïncidait avec le départ de l'abbé Michel DAVEZIES mais très vite, nos chanteurs de la chorale ont su l'animer par des mélodies. Mais ce n'est qu'un au revoir l'abbé !

Un dernier mot, en ma qualité de Président, j'associe tous les membres de l'Élan pour vous souhaiter une très bonne année 2010.

Je vous donne donc rendez-vous à la Salle Polyvalente le 8 janvier 2010 pour notre loto en vous y espérant nombreux.

J. DUMON



Comité de SAUGNAC et CAMBRAN

En 2008, la section F.N.A.C.A. avait eu à déplorer la disparition de deux de ses membres, **Armand DUPONT** et **Hubert LAFITTE**.



En 2009, c'est **Alfred BROUCHIN** qui nous a quittés. Depuis le 21 décembre 2004, la F.N.A.C.A. et les Anciens Combattants de la guerre 39/45 se sont unis dans un même comité local, sous l'égide de la F.N.A.C.A. Alfred était un des derniers membres de 39/45. Ses obsèques se sont déroulées la veille de ses 89 ans. Lors de la cérémonie, ses deux petites filles ont retracé une journée ordinaire de la vie familiale avec leur "Papi". Que d'émotion dans ces mots simples mais profonds ! L'Abbé DAVEZIES a rappelé avec pertinence les deux traits caractéristiques d'Alfred. La 2 CV sans laquelle il ne se déplaçait jamais et le béret vissé sur sa tête du matin au soir.

Au plan local

La vie de la section a suivi la routine des autres années :

- un repas commun le 20 octobre 2008 pris dans la salle du 3e âge,
- comme en 2007, elle s'est rendue à MIMBASTE avec ses drapeaux pour commémorer le 11 novembre, avant de se retrouver devant le Monument aux Morts de SAUGNAC pour un dépôt de gerbe,
- le 4 janvier, les vœux ont été présentés à la municipalité et à cette occasion nous avons dégusté le gâteau des rois et élu le roi et la reine,
- et le 19 mars se sont déroulées les cérémonies de la commémoration, clôturées par un excellent repas le 22 mars à l'auberge de Garrey.

Au plan national

On pourra retenir l'article de Michel HUET, Secrétaire national juridique de la F.N.A.C.A. qui, en février 2009, met en exergue le fait que la F.N.A.C.A. est devenue la 1ère association du monde combattant et rappelle que le 19 mars est bien la seule date ayant une référence historique que nous devons marquer tous les ans.



M. BOCKEL, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants indiquait " d'ailleurs " au 28e congrès F.N.A.C.A. en novembre 2008 : " Toutes les commémorations ont leur place, y compris celle du 19 mars "

Sa réflexion était sans doute inspirée par le rapport KASPI, universitaire à qui le Gouvernement a demandé de réfléchir et de conclure sur la modernisation des commémorations.

D'une parfaite indépendance d'esprit sur ces points, il est entre autres très dur dans ses propos sur le choix du 5 décembre pour lequel il écrit :

(sic) Le 5 décembre par exemple est rejeté par la majorité des combattants d'Algérie qui s'en tiennent avec fermeté à la date du 19 mars. Il faut reconnaître que le choix du 5 décembre relève à la fois de l'arbitraire et de la fantaisie. Rien ne le justifie du point de vue historique.

Ces termes très forts, employés par une personnalité indépendante dans un rapport demandé par le Gouvernement, confortent tous les partisans que nous sommes de considérer que le 19 mars est la seule date commémorative de la guerre d'Algérie, à l'exclusion de toute autre.

Espérons dès lors que la polémique entretenue par les opposants au 19 mars s'estompe à défaut de disparaître.

A l'année prochaine,
Pour le bureau : le secrétaire J. BIDAU

2009, l'année des activités

Le Foyer des Jeunes est bien relancé ! En effet, cette année, il a pu organiser plusieurs rassemblements.

Commençons par le **loto** qui fut pour nous une grande première au point de vue de l'organisation. Nous avons travaillé dessus pendant plus de deux mois pour assurer un minimum de réussite. Cela fut un grand succès, nous tenons à remercier tous les Sagnacais présents ce jour là pour nous soutenir, et avons décidé de reconduire le loto **le dimanche 21 février 2010 à la salle polyvalente.**

Ensuite, la **Mayade** en collaboration avec le Comité des Fêtes, où nous avons envie de renouer avec le passé et ses traditions. Très bonne soirée en compagnie de la Classe MMX et surtout de son parrain qui nous a révélé son talent caché de chanteur de chansons tristes (grand moment de rigolade pour tout le monde mais un véritable drame pour la chanson française !), sans oublier une succulente paëlla. A renouveler !

Puis est enfin venu le moment des **Fêtes** où une fois de plus la foule est venue en nombre notamment lors de la "dorénavant traditionnelle soirée moules/cœurs de canards frites". Un jeune groupe de rock, les "Tékila Sunrise", a su mettre d'entrée l'ambiance au summum (peut être un peu trop d'ailleurs, les décibels étaient venus un peu trop nombreux, l'année prochaine nous ferons le tri à l'entrée).

Le dimanche fut aussi un grand moment avec le deuxième Plus Grand Meeting Mondial International du Monde et de la Planète de Brouettes où les esprits avaient encore bien travaillé pour nous exposer des engins encore plus merveilleux ! Merci et bravo à tous les participants qui ont su faire preuve de grande ingéniosité.

Merci aussi à nos deux rois de la musique, DJ Nap et DG Stif, qui ont assuré une ambiance plus que festive à la bodega durant tout le week-end et notamment le dernier soir lors la soirée B où les





déguisements les plus improbables et farfelus étaient au rendez-vous ! Un petit bonjour à Borat qui, on l'espère, est bien rentré au Kazakhstan !!

Nous remercions la Municipalité pour la confiance qu'elle nous accorde, le Comité des Fêtes pour leur soutien et leur travail d'organisation des fêtes, ainsi que la très présente Classe MMX pour son ambiance à la Bodega !

Les fêtes terminées, nous avons décidé de profiter une dernière fois de l'été à l'occasion d'une sortie Karting/Paintball où, comparés à l'année dernière, les jeunes étaient nombreux. Un bus rempli (46 personnes), une très bonne ambiance et surtout une journée à marquer dans les annales entre les sorties de routes sur le circuit Capbreton (que Laure et Marina se rassurent, nous ne dirons rien), que dans les champs de mines de la forêt de Moliets où les embuscades des commandos saugnacais furent une réelle partie de plaisir, même si certains ont eu du mal à s'asseoir pendant quelque jours !!

Pour l'année 2010, nous commencerons les activités par une sortie ski (la date reste à décider, pour les vacances d'hiver), le Loto en Avril, la Mayade en Mai avec le Comité des Fêtes, le Téléthon en collaboration avec les autres associations en Décembre, puis des sorties et des soirées que nous voulons relancer, en espérant voir du monde au Foyer !

Retrouvez les photos des fêtes, de la Bodega et toutes les actus du Foyer sur **Facebook** (taper Foyer des Jeunes) et sur www.bodegadesaugnac.skyrock.com.

Merci à toutes et tous, rendez-vous en 2010 encore plus nombreux et heureux !!!!!!!

Graine d'Artistes



Les "graines d'artistes" au travail, lors de l'atelier peinture "à la manière de..." ici : Gauguin

**"Graine d'artistes" est une toute nouvelle
- et toute petite -
Association de Sagnac et Cambran**

Elle propose des ateliers de découvertes artistiques aux enfants scolarisés des classes du CP au CM2.

Ces rencontres ont pour but d'offrir un regard et une expérimentation ludique sur des thèmes variés tels que la gastronomie, la peinture, les costumes festifs, les décorations de Noël, la création de bijoux...

Plusieurs adultes s'y consacrent : les époux Marquis, Claude et Patrice, respectivement trésorière et président, et moi-même : Barbara Noé-Loutoby comme secrétaire du bureau.

Mais plusieurs "fées" se joignent à nous, au grès des ateliers, comme Sabine Roman, Françoise Sangla, Jo Voillot et quelques autres...

B. Noé-Loutoby



Oeuvre de l'un des enfants : à la manière de Vincent Van Gogh



Libre interprétation d'après Modigliani



Oeuvre de l'un des enfants : à la manière de A. Warhol



Oeuvre de l'un des enfants : à la manière de Gauguin

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Ouf ! Soulagés ! La gym existe toujours et continue sur Sagnac.

Et oui, l'activité gym ne coule pas comme un long fleuve tranquille sur notre commune. En effet, si les efforts de chacun ont permis à la Gym Volontaire de se maintenir pour la saison 2008-2009, lors de la rentrée, la question de la survie de l'activité s'est posée de nouveau suite à la décision de l'actuel bureau de ne pas renouveler son mandat.

Ce n'est que lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 novembre 2009, que la relève s'est manifestée. Nouveau bureau, nouvelle association pour affirmer que la gym à Sagnac ne veut pas mourir. L'activité vieille de plus de 20 ans prouve ainsi qu'elle sait s'adapter et est bien vivante. Bonne chance à la nouvelle équipe !

Alors, n'hésitez plus à la rejoindre pour entretenir votre forme quels que soient votre âge et votre sexe.

Anna, notre animatrice, assure les 2 séances hebdomadaires avec dynamisme dans un esprit de convivialité.

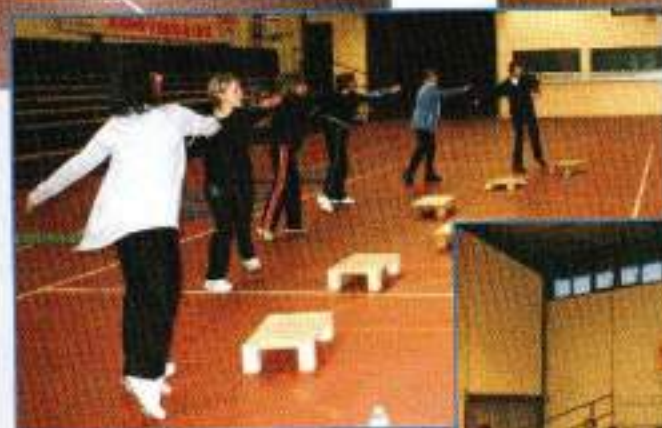
Bienvenue aux nouveaux adhérents !

On peut s'inscrire à partir de janvier 2010 avec alors le tarif préférentiel de 45 Euros pour la période janvier/juin.

A toutes et tous, nous souhaitons une bonne année 2010

Le Bureau

Rappel des horaires
Lundi 9 h 15 / 10 h 15
Mercredi 19 h 15 / 20 h 15



De Cléopâtre à Toutankhamon ou La Mafia en campagne égyptienne

En effet, hasard ou pas, les jeunes de la Classe 2010 et leurs parrains Magali et Gilles se sont déguisés pour la fête en Cléopâtre et César ! Deux mois plus tard, La MAFIA et quelques amis ont embarqué à Toulouse pour Le Caire et Louxor via Assouan où ils ont admiré les pyramides, Ramsès II, le Nil et ses fameux crocodiles...

Nous vous laissons découvrir notre voyage sur les photos, qui vous donnent une idée des sites et paysages visités.

L'année 2009 nous a apporté deux nouveaux Mafieux, très sympathiques comme toujours, dont nous avons fait la connaissance lors de la fête de la musique, pour notre réunion annuelle.

Nous avons repris les jeux de cartes (tarot, belote) les derniers lundis de chaque mois à la salle de réunion près de la Poste. Le rendez-vous est à 20 h et tous nos amis saugnacais peuvent nous y rejoindre, ce n'est pas réservé à La Mafia.

**Nous souhaitons aux lecteurs du Trait d'Union
tous nos vœux pour 2010...**



Abou Simbel



Karnak



Le Caire



La MAFIA marche à l'égyptienne



Intronisation des nouveaux



La MAFIA en Assemblée Générale



La Croisière s'amuse...



La discussion des cheïks



Karnak

Jean-Marie atteint
le sommet



L'Atelier

Cette année encore, l'Atelier a participé au vide-grenier de Saugnac et à la fête de Cambran en présentant une exposition très riche en créations diverses. Nous avons par ailleurs décoré le hall de la Mairie en fin d'année 2008.

Avec nos petites mains nous créons, brodons, dessinons

Tiens ! de la pâte fimo et aussitôt nous façonnons des bijoux

Embellissant nos tenues au gré de notre fantaisie

Laissant place à notre créativité

Il nous faut inventer des décors de Noël

Encore plus chatoyants pour célébrer la nouvelle année

Rendez-vous à tous ceux qui souhaitent apprendre et échanger des techniques et des idées dans le monde du loisir-créatif.

Nous désirons que L'ATELIER demeure un lieu de partage et de convivialité prêt à vous accueillir le jeudi au 1^{er} étage de la Mairie de 14 h à 17 h et à partir de 20 h...





Nous attendions pour écrire cet article de savoir si nous remporterions une nouvelle fois le traditionnel tournoi contre nos amis de Saint-Pandelon.

Malheureusement cette année, la coupe ne viendra pas orner la vitrine de la Section Pelote.

Mais comme a dit un célèbre rugbyman Néo-zélandais : "les grandes équipes ne meurent jamais" ... ici comme ailleurs.

Aussi revenons à nos 2 tournois Saignacais.

Pour le tournoi d'hiver, challenge Christian Castets

La doublette P. Laporte et D. Ducasse a battu au terme d'une magnifique partie la paire Y. Pedelacq et Cl. Laffitte sur le score de 30 à 23.

Pour la consolante, le jeune F. Lamoliate en progrès constant qui jouait avec J. Guilhemsan a remplacé au pied levé l'insusable J. Bourdenx pris par ses occupations professionnelles. Ils ont battu D. Dupla et M. Pouymayou, équipe qui avait pourtant du métier, sur le même score 30 à 23.

Tournoi d'été

A l'issue de splendides parties, Cl. Laffitte et D. Ducasse, on prend les mêmes et on recommence, ont battu 30 à 26 D. Dupla et J. Guilhemsan pourtant très complémentaires.

Quant à la consolante, elle a vu la victoire de L. Ducazau (un nouveau) et L. Martin (un ancien) sur la paire très expérimentée D. Lentati (ancien Président) et Y. Pedelacq (jeune retraité) par 30 à 28.

Tous ces tournois se passent toujours dans une très bonne ambiance, une parfaite correction et un grand respect de l'adversaire. Ils se terminent toujours comme chez Astérix par le traditionnel repas très convivial et très attendu.

Merci à tous les participants de ces tournois ainsi qu'aux sponsors locaux et à l'année prochaine.

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 27 octobre fait apparaître un effectif en progression, et malgré la crise, des finances saines. Le bureau a été réélu dans son intégralité, à l'unanimité des participants. Peut-être que personne ne voulait leur place...

Mais quand on a un Président " le p'tit Philippe ", grand par la gentillesse, l'humour et la disponibilité, un trésorier et un secrétaire complémentaires, on ne change pas si facilement une équipe qui gagne. Mais arrêtons là les flatteries.

La Section Pelote souhaite à vous tous une bonne et heureuse année 2010 et vous attend sur la Cancha.

Rappel des jours disponibles

Dimanche à partir de 8 h 00

Lundi dès 18 h 30



Eh ! le fronton est de l'autre côté !!

BILAN DE L'ANNEE 2008-2009

L'ETUDE SURVEILLÉE

Remerciement spécial aux bénévoles Mmes Aline Barottin, Dominique Brunet, Colette Mongay, Sabine Roman et Françoise Sangla qui ont assuré l'étude surveillée 2 soirs par semaine tout au long de l'année. Encore Merci pour votre dévouement et votre ténacité !

LES GAGNANTS DU CARNAVAL

PS Lauriane MOREL
MS Lou-Anne FERRIER
GS Mathias ALVES
CP Shean PONS
CE1 Alicia BLANCOT
CE2 Clément DESVAUX
CM1 Thomas LORREYTE
CM2 Benjamin FAURE

En novembre, un "petit livre de recettes de l'école de Sagnac et Cambran" a été mis en vente. Il regroupait une sélection de 72 recettes des enfants de l'école, assortiment d'entrées, plats et desserts. Ce livre, joliment illustré des photos de nos enfants, a permis de récolter 530 Euros de bénéfices.



Le 21 Mars 2009, 80 enfants costumés se retrouvaient à la salle polyvalente pour le carnaval de l'école ! Clown, Papillon, Robot, 118 218, Magicien, Infirmier et Pilote furent récompensés pour leur originalité. Cette année encore, crêpes et merveilles ont été vendues pour financer le goûter offert à tous les enfants et les cadeaux des gagnants.



SAN-PANSAR

Lors du traditionnel vide-grenier du basket, fin avril, l'A.P.E. a proposé aux élèves des classes de CM1 et CM2 de tenir un stand afin de vendre divers objets qu'ils avaient accepté de donner. Certains parents ont également confectionné des gâteaux. Les 376 Euros récoltés ont contribué au financement de leur voyage de fin d'année à Toulouse.

Juin : La fête de l'école !

La kermesse et ses stands de jeux ouvraient les festivités et rapportaient 470 Euros dans les caisses de l'A.P.E.



Goûter

Après le goûter offert aux enfants, ils nous présentaient

leur spectacle sur le thème du conte préparé avec le concours des instituteurs et de l'intervenante en musique. Quelle belle représentation !

Cette année encore, un repas élaboré par le Traiteur Lavigne est venu clôturer la journée. Finale du Top 14 oblige, un écran géant a été mis en place par Jean-Baptiste Lagardère (et ce ne fut pas une mince affaire...!). Lumière tamisée et bougies ont donné une ambiance particulière à cette soirée : à renouveler ! Malgré ces efforts, le nombre de repas vendus était à la baisse par rapport à l'année précédente. Bilan de la soirée : 780 Euros de bénéfice... (1380 Euros l'an dernier !) **Un grand merci aux parents d'élèves fidèles et aux associations du village qui nous soutiennent et permettent ainsi à l'A.P.E. de financer des projets pour nos enfants.**



Gagnants Carnaval 2010

L'année scolaire se clôturait par le départ à la retraite de Jeannine, notre cantinière.

Les élèves, en tablier de cuisinier, lui ont offert un chèque pour la remercier lors du traditionnel pique-nique de fin d'année.

BONNE RETRAITE JEANNINE !

Ecole Primaire Publique - Année scolaire 2008/2009 Invitation aux voyages...

1... Voyage au pays de l'imaginaire...

Tout au long de cette année scolaire, l'ensemble de l'école a travaillé sur le projet d'écriture d'un conte. Le premier trimestre a vu chaque classe s'imprégner de la culture du conte à travers de nombreuses lectures et spectacles.



Ensuite, chaque classe a dessiné et proposé la carte d'un héros, son malheur, les lieux, les aides du héros, les objets magiques, les obstacles qu'il rencontrera et les différentes fins possibles pour le conte. Les cartes des élèves ont été mises en commun et un tirage au sort de ces cartes a permis d'imposer les contraintes que l'on devait respecter pour créer ce récit. Ainsi, chaque classe a pu imaginer son conte et le produire.



Madame SOUBIRON de l'Association "graine de contes" est venue à plusieurs reprises raconter différentes histoires aux élèves de l'école primaire et les faire voyager un peu plus au pays de l'imaginaire. De plus en fin de 1er trimestre, un spectacle a eu lieu sur l'école. Il s'agissait d'une adaptation pour enfants d'un des plus célèbres opéras de Mozart : "la flûte enchantée". Ce spectacle a émerveillé tous les élèves et a également donné lieu à un échange en fin de spectacle entre enfants et artistes. Auparavant, quelques jeunes musiciens de l'école ont pu montrer les instruments et user de leur talent pour présenter aux camarades ce qu'ils allaient voir lors de ce spectacle très apprécié (violon, flûte...). Cette adaptation de l'opéra a montré

les différentes valeurs moralisantes autour desquelles le héros se dévoile tout au long des épreuves qu'il doit passer (le courage, la quête de la vérité, la sagesse). Ce spectacle a



Graines de contes
des contes racontés aux enfants par M^{me} SOUBIRON

beaucoup inspiré les élèves pour la période suivante qui a été celle du passage à l'écriture de leur conte. Un autre spectacle a eu lieu au 2^{ème} trimestre. Il était organisé par les Jeunesses



Classe découverte à la cité de l'espace de Toulouse

Musicales de France et a initié les élèves de l'école à la culture des contes africains avec le spectacle : "Danse avec la Hyène".

Les plus petits de l'école partaient au cinéma voir un court métrage : "la petite taupe".

En fin d'année, chaque classe est allée lire son conte dans toutes les autres classes de l'école.

2... Voyage dans l'espace...

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont fait un autre voyage, mais cette fois-ci, dans l'espace puisqu'ils sont allés passer 2 journées à Toulouse à la Cité de l'Espace où ils ont pu voir Ariane V grandeur nature, Soyouz, rentrer dans la station spatiale MIR et découvrir les conditions de vie des astronautes. L'aventure s'est poursuivie dans une salle où ils ont visionné un film en 3 dimensions sur les planètes et observé différentes expositions sur le site. La veille, ils ont visité la chaîne d'assemblage de l'A380 et découvert de quelle façon cet avion était fabriqué par différents pays de l'U.E. et assemblé à Toulouse. Ils ont également visité la ville rose et ses principaux monuments (Basilique Saint Sernin, la Place du Capitole et ses différents symboles, le Cloître des Jacobins, le Canal du midi, Salle des Illustres, exposition



Spectacle de "La FLÛTE ENCHANTÉE" de Mozart... à l'école



sur Claude Nougaro). Entre temps, ils avaient pique-niqué sur les berges de la Garonne. Ils ont passé une nuit sur place au domaine d'Ariane à Mondonville près de Toulouse.

3... Voyage au pays des vibrations sonores...

Le 19 juin, c'était la fête de la musique à l'école. Certains élèves ont pu montrer leur talent avec leurs propres instruments. Nous avons pu entendre un guitariste, un violoniste, des pianistes, des clarinettes et une flûtiste. Quelques parents se sont joints à cette manifestation avec leur violoncelle (Flavie Nicogossian), un baryton (M. Damestoy), et un chanteur, le ténor David Olaïzola.

Ce moment musical s'est terminé par un chant des élèves de la maternelle et un autre des élèves de l'école élémentaire. Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé à cette fête de la musique ainsi que tous les spectateurs qui étaient présents. Nous espérons poursuivre cette initiative l'an prochain.

Nathalie DELION (intervenante C.M.R.) a également contribué à faire entrer la musique dans l'école puisqu'elle est intervenue tout au long de l'année sur les différentes classes et nous a beaucoup aidés à la préparation de la fête de l'école de fin d'année dont le thème principal était celui du conte.



LES CM1 AU TOURNOI DE RUGBY DE LA CAGO

4... Voyages sportifs...

Différentes classes ont participé à des activités sportives tout au long de l'année avec l'U.S.E.P.



Accrosport

Les CM2 sont allés au CROSS, quadrathlon et tournoi de football en fin d'année. Les rencontres handball ont été annulées à cause de la tempête. Les CE1 ont pu faire des sorties en vélo sur la commune de Saugnac et Cambran, participer à des rencontres handball, athlétisme et pelote. La classe de CM1 a participé aux tournois de rugby organisés sur la Communauté d'Agglomération du Grand DAX. Un premier tournoi a eu lieu à Saint-Paul-lès-Dax en mars car ils fêtaient les 100 ans du club de rugby et un deuxième tournoi a été organisé fin mai en lever de rideau d'un match de top 14 au stade Maurice Boyau à Dax. Les élèves ont fait preuve de beaucoup de motivation, d'envie et d'efforts collectifs comme le veut ce sport. Quelques petites égratignures n'ont rien enlevé à la joie qu'ils ont eue de participer à ce tournoi et de ramener à l'école plein de souvenirs avec une récompense pour chacun.

5... Voyages de fin d'année scolaire

Les classes de maternelle et de CP ont fait leur voyage de fin d'année au conservatoire avicole de Magescq où ils ont pu voir naître des poussins le matin. Ils sont allés, l'après-midi, au moulin de Galoppe à Léon. Ils ont pu se promener dans un magnifique parc animalier où se côtoient, dans le calme, des animaux en semi liberté.



Visite de la maternelle

au

conservatoire avicole de Magescq

Les classes de CE1 et CE2 sont allées au Musée de la Chalosse découvrir la façon dont on vivait à des temps plus reculés de notre histoire locale ainsi que nos traditions sous forme de jeu de piste. Les CE1 ont appris à faire du pain et les élèves de CE2 ont fabriqué leur propre savonnette.

JANVIER

On se souhaite la bonne année pleine d'espoir, de joie....

Le B.L.A.C. quitte la Coupe des Landes sans gloire.

La F.N.A.C.A. présente ses vœux.

On renforce le réseau électrique à Arzet. Les illuminations sont retirées des bâtiments publics.

La Municipalité présente ses vœux devant un important parterre d'invités.

Les Cyclos font de même, montent à Bordeaux le lendemain et s'essayent sur la piste.

Le deuxième prix des Villages Fleuris est attribué à notre commune dans la catégorie 1 000 à 5 000 habitants.

Le B.L.A.C. va glaner un succès important dans le 47.

Les travaux de pelle sont réalisés dans la commune par la C.A.G.D.

Jean-Claude CAZENAVE, employé communal, reçoit ses amis pour son départ à la retraite.

Tempête KLAUS sur le village, tout a été dit et écrit.

Le village se reprend peu à peu.

La Pala organise ses finales.

FEVRIER

La Municipalité reçoit les bénévoles qui se sont investis lors de la tempête.

La F.N.A.C.A. se retrouve lors du traditionnel banquet.

La Pala fête ses champions.

Déluge sur le village pendant quelques heures.

Des camions bleus, verts, oranges, sillonnent le village qui reprend peu à peu vie.

Le Cyclo réunit les Présidents des Clubs voisins et amis avec comme thème : la sécurité.

Les aînés ont encore un bon coup de fourchette.

Cambran se réunit et établit le programme.

Le Foyer des Jeunes fait son A.G. et accueille de nouveaux membres.



MARS

L' O.N.F. et les élus tentent de rentrer dans la forêt et en sortent catastrophés. Brice renforce l'équipe technique.

La F.N.A.C.A. se retrouve le 19 Mars.

Les anciens font de même à la Salle Polyvalente.

Les élus comptent les arbres tombés dans le Luy.

L'école organise son carnaval.

Des marcheurs des villages voisins découvrent notre commune.

Les chasseurs se mettent à table.

AVRIL

Cambran fait des projets.

Réussite totale de Basket Folies.

Les cloches sont passées et ont laissé plein d'œufs pour les petits.

Cambran fait une petite omelette.

Le B.L.A.C. grâce à sa victoire dans le 47 gagne le droit de jouer en 3.

Le Foyer des Jeunes se risque dans l'organisation d'un loto et trouve une juste récompense grâce à une forte participation.

Vide-greniers du Basket, encore une fois réussite totale malgré la pluie.

MAI

On plante les Mays à Cambran, le Comité des Fêtes et le Foyer des Jeunes font de même.

8 Mai, on se souvient au Monument aux Morts.

Les routes de Cambran sont rénovées.

Les Cyclos vont à Aire voir leur copain l'Abbé Raymond Solue.

Intervillage réussi pour les Cyclos.

Le baroudeur Saugnacais, Jérôme est en ALASKA.

Le service technique embellit le village par des plantations.

JUIN

Beau spectacle des Pitchouns pour leur kermesse.

Le Rallye, organisé par le Comité des Fêtes, connaît moins de succès que l'an dernier.

Les mamans sont fêtées.

Le B.L.A.C. fait son bilan et se met à table.

Arzet fait sa Fête qui devient une tradition.

Le Comité des Fêtes de Cambran est à la frontière.

La fête de la musique se déroule dans la cour de l'école.

La Mafia se retrouve.

Une réunion est programmée pour la sécurité des fêtes.

L'école fête le départ de Jeannine LAMOLIATE.

Les travaux à la cantine démarrent.

Les Cyclos montent les cols.

JUILLET

Les Fêtes patronales se déroulent dans le village.

Visite du Village pour le concours des maisons fleuries.

Les travaux se poursuivent à la cantine.

Guirlandes et lampions sont enlevés et les fêtes finies.

Les chasseurs se posent à leur "PIT".

On refait la route des écoles.

AOUT

Hélène DANGOUMAU expose à Dax pour ses amis.

On se hèle, on s'appelle, on s'interpelle en rouge et blanc lors des Férias de Dax.

Le baroudeur Sagnacais est en Chine à 7 500 m d'altitude.

Le B.L.A.C. reprend sa saison.

Le Foyer des Jeunes passe une journée de détente sur la côte.

Le Comité des Fêtes de Sagnac récompense ses bénévoles.



SEPTEMBRE

Le Cyclo fait sa sortie du dimanche plage.

Cambran se réunit pour préparer la fête.

Les petits reprennent le cartable.

La Municipalité reçoit les lauréats du Fleurissement.

Cambran organise sa Fête.

Les travaux sont réalisés dans la forêt.

Le globe trotter Sagnacais reprend son travail, merci Jérôme et à bientôt.

La Mafia est en Egypte.

La Municipalité fête le personnel ancien et nouveau.

Assemblée Générale des Associations.

OCTOBRE

Les palombes se font attendre.

Assemblée Générale du vélo.

On enfouit les lignes Place du Kiosque.

Les aînés se restaurent salle des sports.

Enorme public pour le derby de Basket Cadets Chalosse /B.L.A.C.

La vierge d'Arzet a retrouvé sa place.

Le service technique plante et élague.

Le vide-greniers connaît toujours le même succès.

Première victoire du B.L.A.C. en N3.

Réunion pour préparation du Téléthon.

Un an déjà que tu es parti, on ne t'a pas oublié (adieu Poulot).



NOVEMBRE

On se recueille, on se souvient.
Les élus visitent la forêt.



Sébastien Chabal se promène sur la plage de Cambran.

Les travaux du Presbytère sont terminés.

Le Téléthon se prépare dans le village.

La Pala passe à table, après l'effort contre leurs amis de St-Pandelon.

Le 11 Novembre réunit beaucoup de monde : enfants, parents.

Expo à la Mairie de Mme de BARROS et famille LABARRIÈRE.

Le service technique s'affaire, ramassage de feuilles, plantation, etc.

La Gym fait son A.G.

Cambran fait son bilan : excellent, d'après le bulletin de santé.

Le B.L.A.C. fait vibrer la salle par sa victoire contre Mérignac.

Le 3^{ème} Age se retrouve autour de la table.



L'atelier a décoré le hall de la Mairie



DECEMBRE

Le Téléthon est organisé dans le village.
Les édifices publics se parent pour les fêtes.
Expo de vitraux de Mme JEANMICHEL.
Goûter de Noël à l'école.

L'Atelier démontre son talent dans le hall de la Mairie

Le Père Noël rend visite aux Pitchouns.

Le n° 27 du Trait d'Union vous est présenté.

AL



Père-noël à l'école

L'équipe rédactionnelle vous souhaite une bonne année.

La plupart des Associations du village se sont mobilisées pour la cause du Téléthon. Le Foyer des Jeunes a montré l'exemple, suivi de L'Atelier et de sa fresque. La Bodega a vu défiler de bien beaux champions qui ont parcouru 1 484 km. Le Comité des Fêtes a encadré les marcheurs et les Cyclos s'offrant la petite reine. Le Club des Retraités a poussé le petit, la Pala a frappé fort, le B.L.A.C. a joué, les enfants ont organisé et l'A.P.E. a permis de goûter au sucré, salé, on dit même qu'on a cassé des œufs.

On s'est retrouvés nombreux avec beaucoup d'espoir pour ces enfants malades.

Le bulletin financier est très satisfaisant.

Notre Village a versé la somme de 2 380,30 Euros au Téléthon.

A Nousté, l'amitié et la solidarité ne sont pas que de vains mots. **ENCORE MERCI !**

TÉLÉTHON



QUELQUES BRÈVES

Vendredi 19 mars 2010 à 20 h 45 :

Le Chœur d'Hommes du Cercle Choral Dacquois se produira à l'église de SAUGNAC et CAMBRAN lors d'un concert gratuit pour mettre en valeur la magnifique acoustique de ce lieu de culte

Printemps 2010 : ouverture du **LEADER PRICE** au Carrefour Bégu

Nouveau lotissement privé Le Clos de Ravel (Avenue de la République) : à la demande et sur proposition du lotisseur, la voie desservant les 14 lots a été dénommée "Rue Frédéric CHOPIN"

La commune s'est dotée d'un **défibrillateur**, une formation sera donnée en février 2010.

Abri bus : bientôt implanté au lotissement Les hauts de Cambran

